



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Les femmes au parlement en 2023 Regard sur l'année écoulée



Dans plusieurs pays, les questions d'égalité des sexes ont joué un rôle de premier plan au moment des élections. En Pologne, une manifestante tient une pancarte remettant en cause le patriarcat, "SMASH PATRIACHY" (sic). © Artur Widak/NurPhoto/NurPhoto via AFP

Introduction

En 2023, la représentation des femmes au parlement a évolué à un rythme lent et contrasté. Globalement, la proportion de femmes parlementaires s'établit à 26,9 % au 1^{er} janvier 2024, soit une avancée de 0,4 point de pourcentage seulement sur les 12 mois écoulés. Ce taux de progression est similaire à celui de 2022, mais en retrait par rapport aux années précédentes.

En 2023, des élections législatives ont concerné 66 chambres de 52 pays. La représentation des femmes a augmenté dans 32 de ces chambres et elle a baissé dans 19 d'entre elles. Dans les 15 chambres restantes elle est restée inchangée ou a varié de moins de 1 point. Dans les pays où ont eu lieu des renouvellements législatifs en 2023, la proportion de femmes atteint 27,6 % des parlementaires élus, toutes chambres confondues, soit une augmentation de 1,4 point par rapport aux scrutins précédents dans ces pays. À Cuba,

REPÈRES

- La proportion des femmes dans les parlements nationaux a augmenté de 0,4 point de pourcentage, passant de 26,5 % au 1^{er} janvier 2023 à 26,9 % au 1^{er} janvier 2024. Ce taux de progression est similaire à celui de 2022.
- Dans les 52 pays où ont eu lieu des élections législatives en 2023, la proportion des femmes atteint 27,6 % des parlementaires élus ou nommés, soit une augmentation de 1,4 point par rapport aux scrutins précédents dans ces pays.
- Les femmes, élues ou nommées, ont obtenu 27 % des sièges renouvelés dans les chambres uniques ou basses en 2023, et 31 % dans les chambres hautes.
- Le continent américain reste la région où la représentation des femmes est la plus forte, avec 42,5 % des parlementaires élus dans les neuf chambres des six pays qui ont fait l'objet d'un renouvellement en 2023. Globalement, au 1^{er} janvier 2024, les femmes représentaient 35,1 % de l'ensemble des parlementaires de cette région, toutes chambres et tous pays confondus.
- Parmi les pays où il y a eu des élections en 2023, c'est l'Eswatini qui a enregistré la plus forte progression de la représentation des femmes, avec un bond de 20 points de pourcentage à la chambre haute. Il est talonné par le Bénin et la Sierra Leone, avec une amélioration de 18,5 et 15,9 points, respectivement.
- Une fois encore, en 2023, les quotas se sont avérés déterminants pour la représentation des femmes au parlement. Dans les 43 chambres dotées d'une forme ou d'une autre de quotas, la représentation des femmes atteint 28,8 % en moyenne, contre 23,2 % dans les chambres sans quotas. La proportion des femmes est particulièrement élevée (33,5 %) dans les chambres dotées à la fois de quotas législatifs et de quotas volontaires.

REPÈRES

- Les systèmes électoraux ont également fait une différence notable dans les résultats de 2023 : les pays dotés d'un système de représentation proportionnelle ou d'un système électoral mixte ont élu une plus forte proportion de femmes que ceux dotés d'un système majoritaire à un ou deux tours. Les premiers ont aussi plus souvent mis en place des quotas électoraux de femmes.
- Fin 2023, six pays avaient la parité (ou une plus grande proportion de femmes que d'hommes) à la chambre basse ou unique de leur parlement, soit le même nombre qu'au début de l'année. Le Rwanda est toujours en tête du classement mondial avec 61,3 % de femmes parlementaires. Il est suivi par Cuba et par le Nicaragua (55,7 % et 53,9 % respectivement). La parité est atteinte en Andorre, au Mexique et aux Émirats arabes unis.
- Dans 49 pays, les femmes détenaient entre un tiers et la moitié des sièges dans les chambres basses ou uniques des parlements à la fin de l'année 2023, soit un pays de plus qu'à la fin de l'année 2022.
- Fin 2023, les femmes occupaient moins de 10 % des sièges des chambres basses et uniques des parlements de 21 pays, soit un pays de moins que fin 2022. Parmi ceux-ci, deux pays – Oman et le Yémen – ne comptent aucune femme parlementaire dans leur chambre basse.
- À l'échelle mondiale, au 1^{er} janvier 2024, 23,8 % des présidents de chambre étaient des femmes, un chiffre en hausse de 1,1 point de pourcentage sur 12 mois.

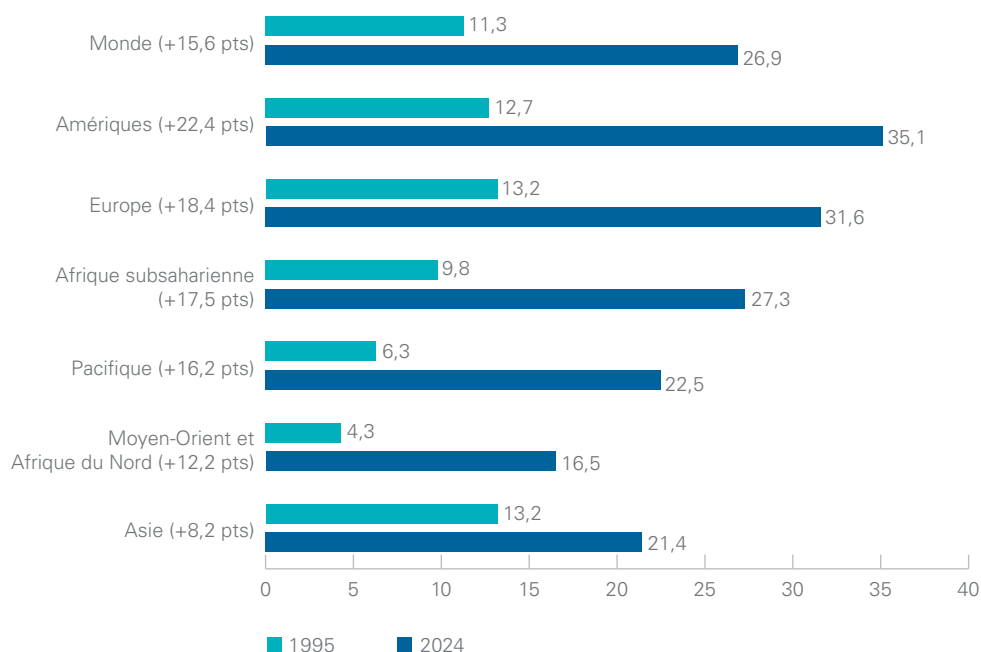
les femmes sont désormais majoritaires au parlement, tandis que les Émirats arabes unis ont un parlement paritaire pour la deuxième fois consécutive. Dans 19 chambres, la proportion des femmes élues ou nommées se situe entre un tiers et la moitié. Dans six pays, les femmes ont remporté moins d'un dixième des sièges et Oman n'a élu aucune femme parlementaire à sa chambre basse, laquelle est ainsi la seule chambre à n'avoir aucune élue en 2023.

En marge des élections, plusieurs dirigeantes de premier plan ont pris la décision de quitter leurs fonctions, voire d'arrêter la politique, ce qui met en lumière l'immense défi que représente une participation égale des femmes et des hommes à la politique.

Malgré ces déconvenues, 2023 a donné lieu à des progressions notables dans certaines régions et dans certains pays, souvent grâce à des réformes électorales ou des changements institutionnels. Par ailleurs, la représentation des femmes a passé des caps historiques dans un certain nombre de pays.

Figure 1 :

Moyennes mondiales et régionales de la représentation des femmes dans les parlements (en %), en 1995 et en 2024



Source : Données de l'Union interparlementaire (UIP), toutes chambres confondues, chiffres au 1^{er} juillet 1995 et au 1^{er} janvier 2024 respectivement. L'année de référence (1995) correspond à l'adoption de la Déclaration et du Programme de Beijing.

Des évolutions notables sont intervenues dans les différentes régions du monde.

- Sur le continent américain, en 2023, les femmes ont remporté 42,5 % des sièges renouvelés par élection ou nomination dans les chambres concernées. Ce résultat place le continent en tête des régions à l'échelle mondiale.
- L'Afrique subsaharienne est la région qui a enregistré la plus forte avancée en matière de représentation des femmes en 2023.
- En Europe, la représentation des femmes a dépassé 40 % dans 7 des 21 chambres faisant l'objet d'une élection en 2023.
- En Asie, la progression est restée mitigée, avec un recul de la représentation des femmes à la chambre basse du Kazakhstan.
- Tandis que dans les Émirats arabes unis le parlement atteint à nouveau la parité hommes-femmes, les revers enregistrés à Oman et en Tunisie ont freiné la progression de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA).



En 2023, les Équatoriens ont élu une proportion record de 43,1 % de femmes au parlement. L'Équateur a mis en place des quotas progressifs pour les têtes de listes, dans le but d'atteindre la parité entre les sexes. © Franklin Jacome/Getty Images South America/Getty Images via AFP

Tendances régionales

Amériques : confirmation des avancées

Vue d'ensemble

Le continent américain a continué de montrer la voie en 2023. Il a conservé sa traditionnelle place de région affichant la plus forte représentation de femmes parmi les parlements du monde. Au 1^{er} janvier 2024, les femmes y occupaient 35,1 % des sièges de parlementaires. À l'échelle du continent, un certain nombre de pays enregistrent des proportions élevées. Cinq pays de cette région (Cuba, Nicaragua, Mexique, Costa Rica et Bolivie) figurent parmi les 10 pays les mieux placés au monde en matière de représentation des femmes au parlement.

Il faut néanmoins constater qu'en 2023, la progression s'est ralentie dans les neuf chambres des six pays de la région où il y avait des élections législatives : les femmes ont, en moyenne, emporté 42,5 % des sièges à pourvoir, soit une augmentation d'à peine 0,7 point par rapport aux renouvellements précédents. Dans six des chambres concernées, la représentation des femmes a progressé, tandis qu'un repli a été enregistré dans les trois autres (la chambre basse argentine et les deux chambres d'Antigua-et-Barbuda).

À Cuba, la proportion de femmes au parlement, déjà supérieure à 50 %, a encore progressé : la représentation des femmes est passée de 53,2 à 55,7 % et le pays a

ainsi conservé sa deuxième place au classement mondial, uniquement devancé par le Rwanda. L'Argentine occupe la deuxième place à l'échelle régionale, avec des proportions de 45,8 % et 43,2 % de femmes parlementaires, respectivement à la chambre haute et à la chambre basse. L'Équateur arrive en troisième position avec 43,1 % des sièges parlementaires occupés par des femmes.

Des évolutions notables sont à saluer dans la région en matière de leadership des femmes.

À la Dominique, Sylvania Burton a été élue Présidente. C'est la première fois qu'une femme et qu'une personne d'origine autochtone accède à cette fonction¹. Christine Kangaloo a, quant à elle, été élue Présidente de la République de Trinité-et-Tobago. Elle est seulement la deuxième femme à occuper ce poste. Au Brésil, Sonia Guajajara, importante militante de la cause autochtone, élue parlementaire en 2022, a été nommée à la tête du tout nouveau ministère des peuples autochtones, créé au sein du gouvernement du Président nouvellement élu, Luiz Inácio Lula da Silva. C'est la première fois qu'une personne d'origine autochtone exerce une fonction ministérielle dans ce pays².

Léger repli de la représentation des femmes dans les chambres basses d'Argentine et d'Antigua-et-Barbuda

L'Argentine est depuis longtemps un pays pionnier en matière de représentation des femmes au parlement.

1 presidentoffice.gov.dm/president-of-the-commonwealth-of-dominica
2 news.mongabay.com/2023/01/sonia-guajajara-turnaround-from-jail-threats-to-minister-of-indigenous-peoples

Avec les quotas obligatoires de candidates, inscrits dans la loi en 1991³, le pays a été le premier à se doter de quotas législatifs au niveau des candidats⁴. Au fil des ans, la loi a favorisé une importante représentation des femmes au parlement national. Plusieurs autres pays de la région, emboitant le pas à l'Argentine, ont eux aussi mis en place des quotas et certains d'entre eux ont approché, voire dépassé, la barre des 50 %.

Il semble néanmoins que la progression qui a été favorisée par les quotas plafonne désormais. En 2023, la représentation des femmes est passée de 43,1 à 45,8 % au Sénat argentin (chambre haute) tandis qu'elle a légèrement baissé à la Chambre des députés (chambre basse). Celle-ci a connu un renouvellement partiel portant sur 130 de ses 257 sièges, dont 49 soit 37,9 % – ont été remportés par des femmes. Ce chiffre est à comparer aux 46,5 % de femmes parlementaires élues lors du scrutin de 2021. En conséquence, les femmes n'occupent plus que 43,2 % des sièges à la chambre basse, contre 44,7 % précédemment.

Antigua-et-Barbuda constitue un cas à part : la représentation des femmes au parlement y a toujours été très inférieure aux autres pays de la région, en particulier à la Chambre des représentants (chambre basse). En 2023, une femme seulement a été élue à cette chambre qui compte 18 membres, contre deux dans la chambre sortante. La représentation des femmes est traditionnellement plus élevée au Sénat (chambre haute) mais la proportion des femmes y a également baissé lors du renouvellement de 2023, avec la nomination de sept femmes (41,2 % des sièges seulement contre 52,9 % dans le Sénat sortant).

Des réformes électorales ont permis des avancées en Équateur et au Paraguay

En **Équateur**, les élections de 2023 ont marqué une évolution encourageante. La proportion des femmes au parlement national semblait plafonner depuis des années : les femmes occupaient 38 % des sièges après les scrutins de 2019 et de 2017, et 38,7 % après le renouvellement de 2013. En 2023, 59 femmes ont été élues, ce qui représente 43,1 % des sièges, soit une augmentation de 5,1 points de pourcentage par rapport au renouvellement précédent.

En Équateur, la loi électorale impose une égale représentation des femmes et des hommes sur les listes de candidats des partis. Toutefois, si les partis sont tenus d'alterner les candidats et les candidates, il n'existait pas véritablement de quota horizontal imposant un nombre égal de femmes et d'hommes en tête des listes. Afin de résoudre ce problème, en 2020, une loi sur la parité entre les sexes a été votée. Celle-ci⁵ dispose que les partis

doivent progressivement augmenter la proportion des femmes en tête de liste. La proportion exigée, de 15 % en 2021, a été portée à 30 % pour les élections de 2023. En 2025, les partis seront tenus de placer autant de femmes que d'hommes en tête de liste.

Des progrès notables ont été accomplis au **Paraguay**, où la représentation des femmes a augmenté dans les deux chambres du parlement. Onze femmes ont été élues au Sénat (chambre haute), soit 24,4 % des sièges et une progression de 6,7 points de pourcentage par rapport au scrutin précédent. De même, à la Chambre des députés (chambre basse), la représentation des femmes a progressé de 7,5 points de pourcentage et les femmes occupent désormais plus d'un cinquième (22,5 %) des sièges. Cette amélioration a été obtenue malgré la baisse du nombre de femmes candidates en 2023 par rapport aux élections précédentes. En 2018, plus d'un tiers des candidats à la chambre basse étaient des femmes, contre seulement 26,2 % en 2023. Pour le Sénat, la proportion des femmes candidates a chuté de 39,9 à 27,9 %.

En 2023, le Paraguay est passé d'un système de listes fermées à un système qui permet aux électeurs de classer les candidats selon leur préférence⁶. Ce nouveau système s'est avéré favorable aux candidates⁷.

Europe : des progrès mitigés

Vue d'ensemble

En Europe, les élections ont concerné 20 chambres de 17 pays. À la suite de ces scrutins, la représentation des femmes dans ces pays a progressé, passant de 30,7 % à 31,9 % à la fin de l'année 2023, soit une augmentation de 1,2 point.

Après les renouvellements de 2023, la proportion de femmes parlementaires a augmenté dans neuf de ces chambres. Les plus fortes avancées ont été enregistrées à Monaco, au Luxembourg et en Suisse (à la chambre haute). Cinq chambres ont enregistré un recul, particulièrement marqué en Bosnie-Herzégovine, en Pologne (à la chambre haute) et en Suisse (à la chambre basse). Dans les sept autres chambres, la représentation des femmes est restée inchangée ou a très peu varié (de moins de 1 point).

Au 1^{er} janvier 2024, la proportion de femmes parlementaires en Europe atteignait 31,6 %, soit une augmentation de 0,6 point de pourcentage par rapport à la situation observée 12 mois auparavant.

Andorre, où s'est déroulé un renouvellement parlementaire en 2023, a atteint la parité et terminé l'année avec la plus forte représentation des femmes dans la région (et la quatrième place au niveau mondial). En Estonie, Kaja Kallas a été réélue Première Ministre et Evika Silina a été élue

3 iknowpolitics.org/sites/default/files/schwindtbayer2009_lsq_en.pdf

4 www.cambridge.org/core/journals/politics-and-gender/article/abs/gender-quotas-and-womens-substantive-representation-lessons-from-argentina/7AA9E3D4D0DEB6754A4528FDCCD9811D

5 www.ifes.org/news/stronger-together-women-and-men-unite-gender-equality-ecuadors-political-parties

6 www.reuters.com/world/americas/paraguays-women-battle-break-political-glass-ceiling-2023-04-29/

7 www.representwomen.org/ranked_choice_voting_women_win

Première Ministre en Lettonie. Ainsi, les pays baltes – Estonie, Lettonie et Lituanie – ont tous trois terminé l’année 2023 avec une femme au poste de premier ministre⁸. En Bosnie-Herzégovine, Borjana Kristo a pris la tête du Conseil des ministres tandis qu’en Espagne, Pedro Sánchez, réélu, a retrouvé son poste de premier ministre et formé un gouvernement dont les femmes constituent plus de la moitié des membres.

Avancées au Luxembourg et élection emblématique en Estonie

Le **Luxembourg** a mis en place en 2016 une loi qui impose que les listes de candidats des partis comprennent un minimum de 40 % de femmes⁹. Le scrutin de 2023 était le deuxième depuis l’adoption de cette loi. Les femmes, qui constituaient 42,8 % de l’ensemble des candidats en lice, ont remporté 18 sièges et représentent désormais 30 % de l’ensemble des parlementaires, soit une augmentation de 10 points par rapport au scrutin précédent.

En **Estonie**, 30 femmes ont été élues au parlement. Elles constituent ainsi 29,7 % de l’ensemble des parlementaires, un chiffre peu différent de celui issu des élections précédentes. Kaja Kallas, qui était devenue la première femme à occuper le poste de premier ministre d’Estonie en 2021, a été réélue et effectuée un second mandat consécutif. Les femmes constituaient 32,6 % des candidats en lice aux élections de 2023, soit légèrement plus qu’au scrutin de 2019 (32,1 %). Les trois partis qui se sont finalement alliés pour former un gouvernement avaient présenté plus de femmes que la moyenne : 36 % pour le Parti de la réforme, 39 % pour Eesti 200 et 44 % pour le Parti social-démocrate¹⁰. Ces élections étaient aussi remarquables pour d’autres raisons : la participation a atteint un record tandis que pour la première fois les électrices et électeurs ont été plus nombreux à voter en ligne

8 centraleuropeantimes.com/2023/09/all-three-baltic-countries-now-led-by-women-as-silina-becomes-latvia-pm/

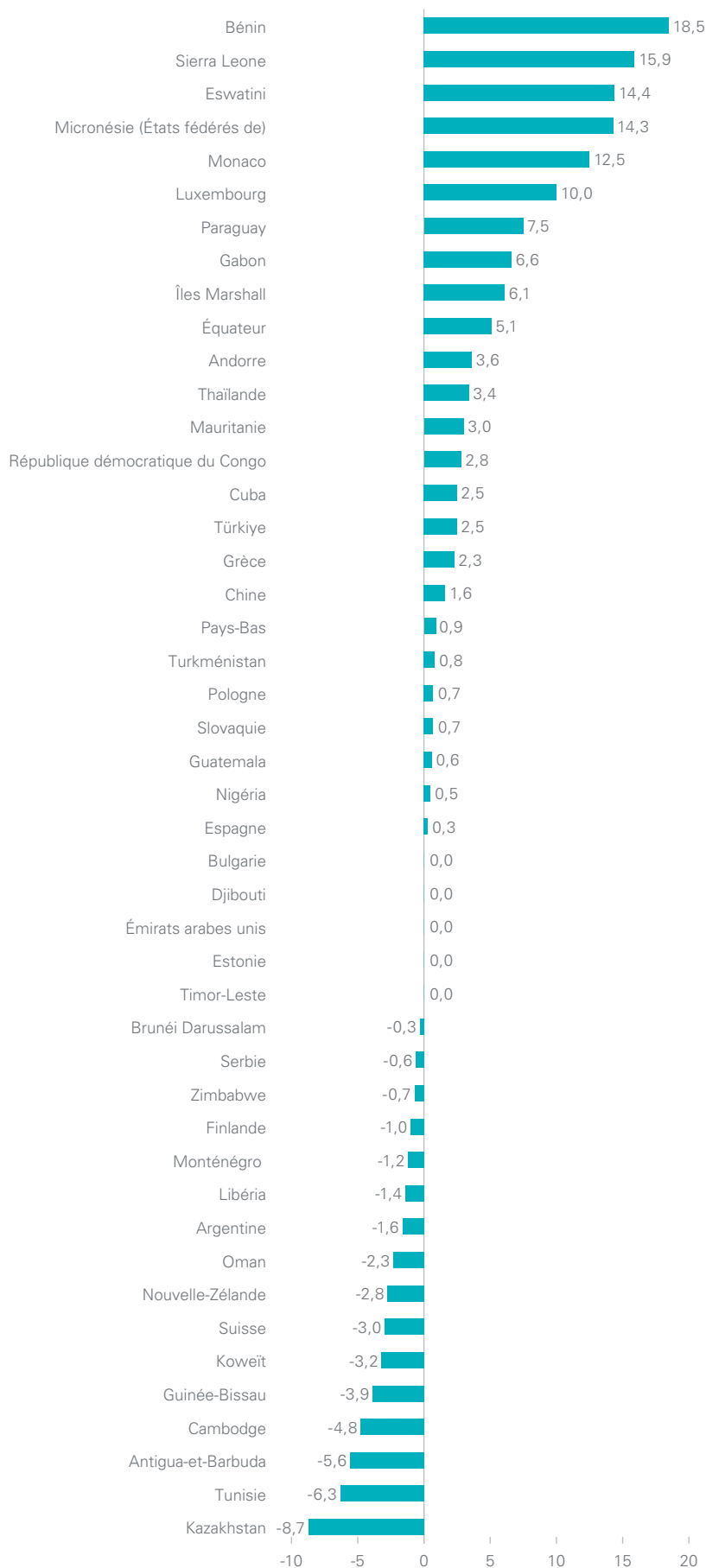
9 www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas-database/country?country=130

10 news.err.ee/1608884594/women-s-representation-in-estonia-s-riigikogu-election-is-growing-steadily

Figure 2 :

Renouvellements parlementaires en 2023

Avancées et reculs (en points de pourcentage) de la représentation des femmes dans les chambres uniques ou basses renouvelées en 2023





Au Luxembourg, à l'issue des élections de 2023, 30 % des parlementaires sont des femmes, soit une augmentation de 10 points de pourcentage par rapport au scrutin précédent. Cela reste bien en deçà du quota de 40 % de candidates fixé dans la loi. © Johanna Geron/AFP

que dans un bureau de vote¹¹, plus de la moitié des suffrages en ligne étant déposés par des femmes¹².

La question des femmes au centre des élections polonaises

En 2020 et 2021, la **Pologne** a connu d'énormes manifestations en opposition à une décision de justice ouvrant la voie à de sérieuses restrictions d'accès à l'avortement. Les citoyens polonais, femmes et jeunes en tête, sont descendus dans la rue pour exiger l'annulation de la décision. Les élections législatives de 2023 étaient les premières à avoir lieu dans ce pays à la suite de ces événements. La représentation des femmes à la Sejm (chambre basse) a légèrement augmenté, passant de 28,7 à 29,3 %. En revanche, au Sénat (chambre haute), la proportion de femmes a reculé de 5 points, de 24 à 19 %.

La participation et la représentation des femmes ont joué un rôle essentiel dans les élections. Si les femmes constituaient 44,5 % de l'ensemble des candidats, elles représentaient à peine un quart (24,9 %) des candidats en tête des listes de partis¹³. Ainsi, 40,4 % des candidats présentés par le parti sortant, Droit et Justice (PiS), étaient des femmes, mais seulement 24,4 % des listes de ce parti

avaient une femme en première position¹⁴. La situation était plus favorable sur les listes du principal parti d'opposition, la Coalition citoyenne (KO), avec une femme en tête de 41,5 % des listes. En fait, 48 % des candidats de cette coalition étaient des femmes et le parti a mené une dynamique campagne de promotion de ses candidates¹⁵. S'agissant de la Troisième Voie, à peine 20 % des listes de ce parti étaient dirigées par une femme, même si les femmes représentaient globalement 41,2 % de ses candidats. En outre, les candidates ont mené campagne dans des conditions difficiles, devant faire face à des menaces et à des actes de violence physique et sexuelle¹⁶.

Finalement, le PiS a remporté le plus grand nombre de sièges, devant KO et la Troisième voie. De ce fait, malgré les plus nombreuses candidates, les femmes ont finalement remporté un plus petit nombre de sièges.

Des avancées modestes en France et en Türkiye

En **France**, 2023 a donné lieu à un renouvellement partiel du Sénat (chambre haute) dont 170 sièges sur 348 faisaient l'objet d'une élection. Au total, 65 femmes ont été élues, soit 38,2 % des sièges à pourvoir dans le cadre de ce renouvellement. À la suite du scrutin, la représentation

11 investinestonia.com/estonia-makes-history-with-i-voting-majority-and-record-female-presence-in-new-parliament/

12 www.valimised.ee/en/archive/statistics-about-internet-voting-estonia

13 twitter.com/ISPThinkTank/status/1701219317302399338

14 notesfrompoland.com/2023/09/15/polish-opposition-launch-campaign-to-mobilise-female-voters/

15 *Ibid.*

16 www.osce.org/files/f/documents/2/4/555048.pdf

des femmes dans cette chambre a augmenté de 2,9 points pour atteindre 36,2 %.

La France a une longue tradition de quotas législatifs visant à assurer la parité entre les sexes parmi les candidats à tous les niveaux. C'est, en fait, le premier pays au monde à avoir voté une loi imposant une proportion de 50 % de femmes parmi les candidats¹⁷. Ces dispositions législatives déjà anciennes n'ont néanmoins pas suffi à entraîner la parité parmi les parlementaires. Au Sénat, l'élection se fait au scrutin majoritaire à deux tours ou à la représentation proportionnelle au scrutin de liste à un tour, selon qu'une circonscription élit deux (pour la première solution) ou au moins trois sénateurs (pour la seconde solution). Faute de loi imposant une parité horizontale, il y a davantage d'hommes en tête de liste, d'où une chambre majoritairement masculine¹⁸. En outre, contrairement à la situation observée dans d'autres pays où les listes de candidats qui ne respectent pas les quotas sont invalidées, le droit français prévoit des pénalités financières pour les partis qui dérogent à cette loi, ce qui leur permet de présenter moins de femmes en payant une amende¹⁹.

En **Türkiye**, 119 femmes ont été élues en 2023. Elles constituent 19,8 % de l'ensemble des parlementaires. Cette proportion, bien que faible, marque néanmoins une avancée de 2,5 points par rapport aux précédentes élections tenues en 2018.

Il n'y a pas de quotas imposés par la loi en Türkiye, mais certains partis politiques ont adopté des quotas volontaires. Par ailleurs, en 2023, les partis politiques ont eu moins tendance à placer des femmes en tête de liste, ce qui a réduit leurs chances d'être élues²⁰. Par exemple, alors que les femmes constituaient 18,8 % des candidats présentés par le parti sortant Justice et développement (AKP)²¹, seulement 4 des 113 femmes présentées par ce parti occupaient une tête de liste. Quant au principal parti d'opposition, le Parti républicain du peuple (CHP), il a présenté 156 femmes (soit 26 % des candidats), mais seulement 11 en tête de liste²². Il est toutefois encourageant de noter qu'un grand nombre de jeunes femmes ont présenté leur candidature à ce scrutin, y compris une jeune femme de 18 ans²³. Les deux plus jeunes élus sont des femmes : Zehranur Aydemir (25 ans) et Rumeysa Kadak (27 ans)²⁴.

17 www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas-database/country?country=76

18 www.lemonde.fr/politique/article/2023/09/21/senatoriales-2023-tout-ce-qu-il-faut-savoir-sur-le-scrutin-du-24-septembre_6190269_823448.html

19 www.csmonitor.com/World/Europe/2022/0617/Where-is-my-place-Women-push-back-against-French-politics-machismo

20 esik.org.tr/kategori/basin-aciklamalari/74104/kesinlesen-milletvekili-aday-listelerine-gore-yeni-meclis-te-33-ilden-kadin-vekil-olmayacak

21 www.aljazeera.com/news/2023/5/10/women-face-political-barriers-ahead-turkey-elections

22 Ibid.

23 www.trtworld.com/turkiye/a-look-at-women-and-youth-participation-in-turkeys-upcoming-elections-13145940

24 www.middleeastmonitor.com/20230516-womens-representation-in-turkiye-parliament-at-highest-level-in-history/

Léger repli en Finlande

En **Finlande**, les 92 femmes élues constituent 46 % des 200 membres du parlement (Eduskunta - Riksdagen), soit 1 point de pourcentage de moins qu'après les élections précédentes.

Les femmes représentaient 42,9 % de l'ensemble des candidats, avec des variations notables selon les partis²⁵. Ainsi, il y avait 47,2 % de femmes parmi les candidats du Parti de la coalition nationale (KOK), qui a remporté le plus grand nombre de sièges, mais seulement 35 % sur les listes du Parti des Finlandais (PS), arrivé deuxième en nombre de sièges²⁶. À titre de comparaison, plus de la moitié (56,2 %) des candidats du Parti social-démocrate (SDP), arrivé en troisième position, étaient des femmes.

Afrique subsaharienne : deux pas en avant, un pas en arrière

Vue d'ensemble

En Afrique subsaharienne, les élections de 2023 ont concerné 18 chambres de 13 pays. En moyenne, 19,1 % des parlementaires élus dans la région étaient des femmes, soit une augmentation de 3,9 points par rapport aux résultats du renouvellement précédent des mêmes chambres. Il s'agit de la plus forte progression régionale enregistrée en 2023. La représentation des femmes a augmenté dans 11 chambres, avec des gains importants en Eswatini (à la chambre haute), au Bénin et en Sierra Leone. Dans quatre chambres elle est inchangée (ou accuse une variation ne dépassant pas 1 point), tandis qu'elle a baissé dans trois chambres : en Guinée-Bissau, au Libéria (à la chambre basse) et au Nigéria (à la chambre haute).

Parmi les 13 pays concernés par les renouvellements de 2023, les plus fortes proportions de femmes élues au parlement ont été enregistrées dans les chambres hautes du Zimbabwe (45 %) et d'Eswatini (43,3 %). En revanche, le Nigéria a élu le parlement le plus éloigné de la parité de cette région, avec seulement 2,8 % de femmes parlementaires à la chambre haute et 3,9 % à la chambre basse à l'issue des scrutins de 2023.

Début 2024, la représentation des femmes dans les parlements des pays d'Afrique subsaharienne atteignait 27,3 %, en hausse de 0,8 point par rapport à l'année précédente. Ce chiffre classe la région en troisième position à l'échelle mondiale. La nomination de Manuela Roka Botey, première femme à devenir Première Ministre en Guinée équatoriale, marque une évolution notable²⁷. Elle est la première femme à accéder à ce poste dans toute l'Afrique occidentale. L'élection de Kandia Kamissoko Camara à la

25 www.helsinkitimes.fi/finland/finland-news/domestic/23214-women-account-for-42-9-of-candidates-in-2023-finnish-parliamentary-elections.html

26 pxdata.stat.fi/PxWeb/pxweb/en/StatFin/StatFin_evaa/statfin_evaa_pxt_13sr.px/table/tableViewLayout1/

27 www.reuters.com/world/africa/equatorial-guinea-appoints-its-first-female-prime-minister-2023-02-01/



Au Bénin, où le nouveau code électoral de 2019 a mis en place des sièges réservés pour les femmes, la proportion de femmes parlementaires atteint désormais 25,7 %, soit une augmentation de 7,2 points par rapport au scrutin précédent. © Yanick Folly/AFP

présidence du Sénat de Côte d'Ivoire (chambre haute) est également un événement notable – elle est la première femme à occuper cette fonction.

Des avancées décisives en Sierra Leone et au Bénin

En janvier 2023, la **Sierra Leone** a adopté une loi sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes introduisant un quota obligatoire de 30 % de femmes parmi les candidats aux élections²⁸. Quelques mois plus tard – en juillet 2023 – ont eu lieu les premières élections pour lesquelles le quota était applicable. En amont du scrutin, l'UIP a organisé une série d'ateliers de promotion de la nouvelle loi. À cette occasion des recommandations ont été données sur une série de questions, notamment la façon d'apporter un soutien optimal aux candidatures féminines. Des parlementaires – hommes et femmes – ainsi que les membres du forum parlementaire des femmes ont bataillé au sein de leurs partis pour que davantage de femmes figurent sur les listes de candidats.

Sur les 135 sièges concernés par l'élection, 41 ont été remportés par des femmes, soit 30,4 % des sièges soumis à un renouvellement au suffrage direct. Par ailleurs, en 2023, une seule femme a été élue à l'un des 14 sièges réservés aux chefs traditionnels élus au suffrage indirect. Au bout du compte, les femmes constituaient 28,2 % de l'ensemble des 149 parlementaires, soit une augmentation de 15,9 points par rapport aux résultats issus des élections précédentes antérieures à la nouvelle loi.

28 www.ipu.org/fr/actualites/actualites-en-bref/2023-01/la-sierra-leone-ouvre-la-porte-davantage-de-femmes-au-parlement

Au **Bénin**, 28 femmes ont été élues au parlement, un record historique pour ce pays²⁹. Elles représentent plus d'un quart (25,7 %) de l'ensemble des parlementaires, ce qui marque un bond de 18,5 points de pourcentage par rapport à la situation antérieure. Cette importante augmentation est le résultat d'un amendement constitutionnel et de l'adoption subséquente, en 2019, d'un nouveau code électoral réservant 24 sièges parlementaires à des femmes³⁰. À la suite de cette réforme, fruit d'un dialogue encouragé par l'UIP entre les dirigeants parlementaires et les parties prenantes concernées, les femmes ont constitué 26,3 % des candidats aux élections de 2023 – contre seulement 8,4 % au scrutin précédent. Le Bénin, qui début 2023 pointait en 169^e position dans le classement mondial de la représentation parlementaire des femmes, s'est ainsi hissé à la 87^e place en fin d'année.

Déceptions au Nigéria

Au **Nigéria**, la représentation des femmes au Sénat (chambre haute), qui était déjà très faible, a encore reculé de 3,7 points en 2023. Trois femmes seulement ont été élues, soit à peine 2,8 % de l'ensemble des sénateurs. Les femmes restent également très sous-représentées à la Chambre des représentants (chambre basse) : en 2023, les 14 femmes qui ont remporté l'un des 358 sièges de cette chambre constituent 3,9 % des membres de cette chambre – en légère hausse par rapport aux 3,4 % enregistrés à l'issue des précédentes élections.

29 www.eda.admin.ch/deza/fr/home/ddc/aktuell/newsuebersicht/2023/02/benin-frauen-nationalversammlung.html

30 www.idea.int/data-tools/data/gender-quotas-database/country?country=24

Tableau 1

Représentation des femmes dans les chambres uniques et basses après les renouvellements de 2023

Rang	Pays	Nbre de sièges	Nbre de femmes	% de femmes	Quotas
1	Cuba	470	262	55,7	Non
2	Émirats arabes unis	40	20	50,0	Oui**
3	Andorre	28	13	46,4	Oui*
4	Finlande	200	92	46,0	Non
5	Monaco	24	11	45,8	Non
6	Nouvelle-Zélande	123	56	45,5	Oui*
7	Espagne	350	155	44,3	Oui***
8	Argentine	257	111	43,2	Oui***
9	Équateur	137	59	43,1	Oui**
10	Pays-Bas	149	60	40,3	Oui*
11	Suisse	200	77	38,5	Oui*
12	Serbie	250	95	38,0	Oui**
13	Timor-Leste	65	22	33,8	Oui**
14	Zimbabwe	279	86	30,8	Oui***
15	Luxembourg	60	18	30,0	Oui***
16	Estonie	101	30	29,7	Non
17	Pologne	460	135	29,3	Oui***
18	Sierra Leone	149	42	28,2	Oui**
19	Chine	2977	790	26,5	Oui**
20	Bénin	109	28	25,7	Oui***
21	Turkménistan	125	32	25,6	Non
22	Gabon	98	24	24,5	Oui**
23	Bulgarie	240	58	24,2	Oui*
24	Mauritanie	176	41	23,3	Oui**
25	Djibouti	65	15	23,1	Oui**
26	Grèce	300	69	23,0	Oui***
27	Paraguay	80	18	22,5	Oui***
28	Slovaquie	150	33	22,0	Oui*
29	Eswatini	74	16	21,6	Oui**
30	Monténégro	81	17	21,0	Oui**
31	Guatemala	160	32	20,0	Oui*
32	Türkiye	600	119	19,8	Oui*
33	Thaïlande	500	96	19,2	Oui*
34	Kazakhstan	98	18	18,4	Oui**
35	Tunisie	154	25	16,2	Non
36	Micronésie (États fédérés de)	14	2	14,3	Non
37	République dém. du Congo	477	61	12,8	Non
38	Îles Marshall	33	4	12,1	Non
39	Libéria	73	8	11,0	Oui***
40	Cambodge	125	13	10,4	Non
41	Guinée-Bissau	102	10	9,8	Oui**
42	Brunéi Darussalam	34	3	8,8	Non
43	Antigua-et-Barbuda	18	1	5,6	Non
44	Nigéria	358	14	3,9	Non
45	Koweït	65	2	3,1	Non
46	Oman	90	0	0,0	Non

Note : * indique qu'au moins un parti politique a adopté des mesures volontaires pour accroître le nombre de candidates, ** indique un quota législatif (quota de candidates ou sièges réservés), *** indique à la fois des quotas législatifs et des quotas volontaires de partis.

Tableau 2

Représentation des femmes dans les chambres hautes après les renouvellements de 2023

Rang	Pays	Nbre de sièges	Nbre de femmes	% de femmes	Quotas
1	Argentine	72	33	45,8	Oui*
2	Zimbabwe	80	36	45,0	Oui***
3	Eswatini	30	13	43,3	Oui**
4	Espagne	259	111	42,9	Oui***
5	Antigua-et-Barbuda	17	7	41,2	Non
6	Pays-Bas	75	30	40,0	Oui*
7	France	348	126	36,2	Oui***
8	Suisse	46	16	34,8	Oui*
9	Congo	72	23	31,9	Non
10	Cameroun	100	31	31,0	Oui*
11	Côte d'Ivoire	97	24	24,7	Oui***
12	Paraguay	45	11	24,4	Oui***
13	Gabon	70	16	22,9	Non
14	Kazakhstan	50	11	22,0	Non
15	Oman	87	18	20,7	Non
16	Pologne	100	19	19,0	Oui*
17	Bosnie-Herzégovine	15	2	13,3	Non
18	Bhoutan	25	3	12,0	Non
19	Libéria	30	3	10,0	Oui*
20	Nigéria	109	3	2,8	Non

Note: * indique qu'au moins un parti politique a adopté des mesures volontaires pour accroître le nombre de candidates, ** indique un quota législatif (quota de candidates ou sièges réservés), *** indique à la fois des quotas législatifs et des quotas volontaires de partis.

En 2023, les femmes constituaient 8,4 % des candidats à un siège au Sénat et 9,2 % des candidats à un siège à la Chambre des représentants³¹. Dans 5 des 36 États qui composent le Nigéria, il n'y avait aucune femme parmi les candidats à un siège de sénateur. Les femmes avaient très peu de chances de figurer sur une liste de l'un des principaux partis politiques. Une étude montre en effet que 90 % des candidates aux élections de 2023 représentaient de petits partis³².

Le Nigéria, qui figure parmi les cinq pays les plus mal placés dans le classement mondial de la représentation des femmes dans les parlements, a toujours eu une très faible proportion de femmes parlementaires. Une étude commandée par l'UIP a mis en évidence un certain nombre de facteurs institutionnels et socioculturels qui empêchent les Nigériennes de participer à la politique sur un pied d'égalité avec les hommes³³. Citons parmi ceux-ci le verrouillage au niveau des partis politiques, les importants droits d'enregistrement des candidats, les horaires peu commodes des réunions politiques, le coût élevé des campagnes électorales, les actes de violence et de harcèlement sexuel, le clientélisme (et, par voie de

conséquence, la dépendance vis-à-vis d'un petit nombre de réseaux masculins), l'interdiction des candidatures indépendantes et les normes sociales patriarcales.

Depuis 2020, l'UIP intervient auprès de l'Assemblée nationale du Nigéria pour l'aider à déterminer les moyens à adopter pour favoriser une représentation plus égalitaire et plus inclusive des femmes au parlement. Toutefois, aucune des mesures envisagées, parmi lesquelles l'adoption de quotas électoraux par sexe, n'avait été mise en place en amont des élections de 2023³⁴.

Pacifique : des gains modestes*Vue d'ensemble*

En 2023, il y a eu des élections législatives dans trois pays de la région Pacifique : les Îles Marshall, les États fédérés de Micronésie et la Nouvelle-Zélande. Globalement, la proportion des femmes élues s'établit à 36,5 %, en légère hausse par rapport aux scrutins précédents (35,9 %).

Ces trois pays affichent toutefois d'importantes variations. La Nouvelle-Zélande a élu la plus forte proportion de femmes parlementaires (45,5 %), et les Îles Marshall la plus

31 www.vanguardngr.com/2022/09/2023-election-only-8-9-of-candidates-are-women-report/

32 carnegieendowment.org/2023/05/09/why-women-haven-t-been-successful-in-nigerian-elections-pub-89707

33 Rapport d'expert réalisé pour le compte du Programme du partenariat entre hommes et femmes de l'UIP, dans le cadre de sa coopération avec l'Assemblée nationale nigérienne (juillet 2021).

34 www.ipu.org/fr/actualites/declarations/2023-02/davantage-de-femmes-doivent-etre-inclues-dans-les-processus-decisionnels-au-nigeria

faible (12,1 %). En Nouvelle-Zélande, la représentation des femmes accuse une baisse de 2,8 points, alors qu'elle a augmenté dans les Îles Marshall comme dans les États fédérés de Micronésie.

Au début de l'année 2024, 22,5 % des parlementaires de cette région étaient des femmes (en baisse de 0,1 point par rapport à la situation 12 mois auparavant). Ce chiffre masque néanmoins une forte distorsion régionale, car si l'on exclut l'Australie et la Nouvelle-Zélande, la moyenne tombe à 7,1 %. En outre, le Pacifique est la seule région où la proportion moyenne de femmes parlementaires a baissé en 2023.

Des revers en Nouvelle-Zélande

C'est en **Nouvelle-Zélande** que se sont tenues les élections les plus importantes et les plus en vue de cette région. Ces dernières années, ce pays avait enregistré des succès notables en matière de représentation des femmes en politique, avec notamment l'élection de l'un des parlements les plus diversifiés³⁵, malgré l'absence de quotas législatifs, et la nomination de l'un des gouvernements nationaux les plus représentatifs³⁶.

En 2023, la représentation des femmes a néanmoins subi quelques revers dans ce pays. En effet, 56 femmes ont remporté un siège à ces élections, soit 45,5 % de l'ensemble des parlementaires contre 48,3 % à l'issue

35 www.theguardian.com/world/2020/oct/19/new-zealand-elects-most-diverse-parliament-boosting-female-lgbtq-and-maori-mps

36 www.ft.com/content/ccfc8195-aa97-4845-b16b-4f0762a168ed

du scrutin de 2020. En 2022, le Parlement néo-zélandais était devenu majoritairement féminin après l'élection de Soraya Peke-Mason, qui avait porté le nombre des femmes parlementaires à 61 sur un total de 120 sièges³⁷. En raison de ce recul, début 2024, la Nouvelle-Zélande était tombée de la quatrième à la seizième place du classement mondial de la représentation parlementaire des femmes.

Le Parti national de Nouvelle-Zélande qui a remporté le plus grand nombre de sièges au scrutin de 2023 est le parti qui présentait le moins de candidates³⁸. C'est aussi celui qui, donnant le moins de place aux différents groupes ethniques, a la plus faible proportion de parlementaires issus de minorités ethniques³⁹. Par voie de conséquence, la diversité ethnique a également reculé au parlement à la suite des élections de 2023. Sur une note plus positive, il convient de noter que davantage de jeunes femmes ont fait leur entrée au parlement⁴⁰. Citons en particulier l'élection de Hana-Rawhiti Maipi-Clarke⁴¹, responsable politique maori qui, à 21 ans, a battu le record national de jeunesse pour l'entrée au parlement⁴².

37 www.parliament.nz/en/get-involved/features/new-zealand-parliament-celebrates-majority-women-mps/

38 www.stuff.co.nz/national/politics/133124359/a-lot-of-blue-suits-parliament-is-majority-male-again-after-nationals-election-success

39 theconversation.com/lost-voices-ethnic-diversity-in-the-new-zealand-parliament-will-decline-after-the-2023-election-217648

40 www.1news.co.nz/2023/10/16/history-made-as-2023-election-sees-young-women-cemented-in-politics/

41 www.stuff.co.nz/national/politics/300980315/te-pti-mori-candidates-home-invaded-threatening-letter-left-party-says

42 www.theguardian.com/world/2023/oct/20/a-lot-on-the-line-new-zealands-youngest-mp-looks-to-maori-ancestors-to-build-new-future



À 21 ans, la responsable politique maori Hana-Rawhiti Maipi-Clarke a battu le record de jeunesse d'entrée au Parlement néo-zélandais.
© Hagen Hopkins/Getty Images AsiaPac/Getty Images via AFP



En 2023, les femmes ont remporté 19,2 % des sièges à la Chambre des représentants thaïlandaise, soit une augmentation de 3,4 points par rapport à 2019. © Valeria Mongelli/Hans Lucas/Hans Lucas via AFP

Des avancées modestes mais notables dans les États fédérés de Micronésie et les Îles Marshall

Il a fallu attendre novembre 2021 pour qu'une femme devienne membre du Congrès des **États fédérés de Micronésie**, une grande première dans l'histoire de cette nation insulaire du Pacifique. Même si, cette année-là, aucune femme n'avait été élue aux élections intermédiaires de mars, Perpetua Konman avait marqué l'histoire de son pays en emportant le siège laissé vacant par son défunt mari lors d'une élection partielle organisée en novembre. En 2023, la représentation des femmes a progressé puisque 2 femmes ont été élues au parlement composé de 14 membres, soit 14,3 %. Trois femmes ont présenté leur candidature aux côtés de 26 hommes⁴³.

À l'issue des élections de 2023, il y avait quatre femmes au Nitijela, le parlement des **Îles Marshall**, contre deux seulement précédemment. De ce fait, la représentation des femmes a augmenté de 6,1 points pour atteindre 12,1 %, chiffre record de l'histoire nationale.

Asie : une lente progression

Vue d'ensemble

En Asie, les élections législatives de 2023 ont concerné neuf chambres de huit pays. En moyenne, les femmes ont constitué 24,7 % de l'ensemble des élus, soit une progression de 1,3 point par rapport aux résultats des scrutins précédemment tenus dans les mêmes pays

pour les mêmes chambres. Au Timor-Leste, les femmes représentaient 33,8 % des parlementaires élus en 2023, soit le meilleur résultat enregistré dans les parlements de la région soumis à renouvellement au cours de l'année. À l'autre extrémité du spectre, à Brunéi Darussalam seulement 8,8 % des parlementaires nommés en 2023 étaient des femmes : c'est la plus faible proportion observée dans les pays d'Asie où ont eu lieu des renouvellements parlementaires.

La représentation des femmes a augmenté dans trois chambres de la région en 2023 : en Chine, au Kazakhstan (à la chambre haute) et en Thaïlande (à la chambre basse). En revanche, elle a baissé dans trois autres chambres : au Bhoutan (à la chambre haute), au Cambodge (à la chambre basse) et au Kazakhstan (à la chambre basse). Dans les trois chambres restantes (Brunéi Darussalam, Timor-Leste et Turkménistan), la représentation des femmes est restée relativement stable par rapport à la situation précédente (variation de moins de 1 point).

Au 1^{er} janvier 2024, les femmes détenaient 21,4 % de l'ensemble des sièges parlementaires de la région Asie. Ce résultat place la région en avant-dernière position du classement des régions du monde, avec une progression de seulement 0,4 point sur les 12 derniers mois.

Faible progression en Thaïlande

En **Thaïlande**, 96 femmes ont été élues à la Chambre des représentants (chambre basse). Elles occupent 19,2 % des sièges, soit une augmentation de 3,4 points par rapport aux élections précédentes, tenues en 2019. Si cette progression

43 www.forumsec.org/2023/03/30/release-forum-election-observers-complete-first-mission-to-federated-states-of-micronesia

est encourageante, il convient de noter que les femmes continuent à rencontrer une certaine résistance de la part de leurs collègues masculins dans la sphère politique⁴⁴. Aux élections de 2023, seulement 18 % des candidats étaient des femmes⁴⁵.

Replis au Cambodge et au Kazakhstan

Au **Cambodge**, la représentation des femmes, qui était déjà faible, a encore reculé de 4,8 % en 2023. Au total, 13 femmes seulement ont été élues à l'Assemblée nationale (chambre basse) composée de 125 membres, contre 19 précédemment. Les femmes constituaient à peine 12,8 % des candidats présentés par le Parti du peuple cambodgien (CPP) – parti au pouvoir et principale force politique du pays. La proportion de femmes était plus importante parmi les candidats d'autres partis⁴⁶, mais le CPP a remporté 120 des 125 sièges et le principal parti d'opposition⁴⁷ n'a pas été autorisé à participer aux élections⁴⁸.

Au **Kazakhstan**, la représentation des femmes a légèrement augmenté au Sénat (chambre haute), passant de 18,8 % à 22 % en 2023. En revanche, une baisse importante a été enregistrée à la Chambre des représentants (chambre basse) : alors que 29 femmes avaient été élues à cette chambre en 2021 (27,1 % des sièges), il n'y a eu que 18 élues en 2023 (18,4 % des sièges).

Pour les élections de 2021, les femmes constituaient 28,9 % des candidats. En 2023, cette proportion est tombée à 23 % (29 % des candidats figurant sur les listes de parti pour les sièges élus à la proportionnelle, et 20 % des candidats en lice pour les sièges soumis au scrutin majoritaire)⁴⁹. En 2020, le Kazakhstan a adopté des quotas de 30 % de femmes et de jeunes au niveau des candidatures à la Chambre des représentants⁵⁰. L'instauration de quotas portant à la fois sur ces deux groupes démographiques⁵¹ a été critiquée. En outre, la loi ne comprenait pas de mesures obligatoires quant au positionnement des candidats sur les listes électorales. Par conséquent, lors du premier scrutin organisé après l'adoption de la nouvelle loi (2021), il y a eu davantage de femmes candidates mais aucune augmentation de la proportion des élues.

À la suite des manifestations massives de janvier 2022, le Kazakhstan a entrepris une réforme constitutionnelle apportant un certain nombre de modifications au système

politique⁵², notamment la réduction du nombre des sièges à la chambre basse, porté de 107 à 98⁵³. Le quota mis en place pour les femmes et les jeunes a été maintenu et les personnes en situation de handicap ont été incluses dans les 30 %.

La sous-représentation des femmes a été soulignée par les observateurs internationaux chargés de contrôler le déroulement des élections de 2023⁵⁴. Ceux-ci ont estimé que les partis politiques n'avaient fait que des efforts limités pour promouvoir des candidatures féminines. De ce fait, les femmes ont été nombreuses à présenter des candidatures indépendantes, ce qui ne leur a pas facilité l'accès à des locaux de campagne.

Moyen-Orient et Afrique du Nord : reculs et déceptions

Vue d'ensemble

En 2023, les élections ont concerné six chambres de cinq pays dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Seulement 17,3 % des parlementaires élus ou nommés dans la région en 2023 étaient des femmes, un chiffre en baisse par rapport aux 18,7 % enregistrés lors des précédents renouvellements des mêmes chambres. Une fois encore, les Émirats arabes unis ont élu un nombre égal d'hommes et de femmes au parlement, ce qui en fait le pays le mieux placé de la région pour la représentation des femmes lors de ces renouvellements. En revanche, pas une seule femme n'a été élue à la chambre basse d'Oman.

La représentation des femmes a augmenté en Mauritanie et à la chambre haute d'Oman mais a baissé à la chambre basse d'Oman, au Koweït et en Tunisie. La proportion de femmes parlementaires est restée inchangée aux Émirats arabes unis, toujours en tête de la région dans ce domaine.

Globalement, au 1^{er} janvier 2024, la proportion des femmes parlementaires atteignait 16,5 % dans la région MENA – laquelle se place ainsi en queue du classement mondial des régions, avec une progression d'à peine 0,2 point sur 12 mois⁵⁵.

Progression notable en Mauritanie

En **Mauritanie**, la proportion des femmes parlementaires a augmenté de 3 points de pourcentage à la suite des élections de 2023. Les élues, au nombre de 41, constituent 23,3 % de l'ensemble des parlementaires – soit le meilleur résultat obtenu dans ce pays depuis le record de 25,2 % de femmes élues aux élections de 2013.

44 www.aljazeera.com/news/2023/6/21/a-new-generation-of-women-set-to-shake-up-politics-in-thailand

45 www.nationthailand.com/gallery/infographic/40027421

46 kamnotra.io/en/succession/cambodia-election-2023/parties-candidates

47 www.hrw.org/news/2023/07/19/cambodia-harassment-arrests-opposition-activists

48 apnews.com/article/cambodia-opposition-party-election-hun-sen-63659ff8f2de992d84d2be748afbab8b

49 www.osce.org/files/f/documents/e/2/539273.pdf

50 astanatimes.com/2020/05/kazakh-government-commits-to-gender-quotas-mandatory-30-percent-women-in-politics

51 cabar.asia/en/how-parliament-of-kazakhstan-has-changed-from-majority-system-to-party-lists

52 www.aljazeera.com/news/2022/3/16/kazakhstan-president-proposes-reforms-to-limit-his-powers

53 www.loc.gov/item/global-legal-monitor/2022-07-20/kazakhstan-newly-adopted-constitutional-amendments-introduce-new-governance-model-and-strengthen-role-of-parliament

54 www.osce.org/files/f/documents/e/2/539273.pdf

55 Au 1^{er} janvier 2023, la moyenne de la région MENA n'incluait pas la Tunisie où des élections ont eu lieu le 27 janvier 2023.



Les Émirats arabes unis ont à nouveau élu un parlement également composé d'hommes et de femmes en 2023, ce qui place le pays en tête du classement de la représentation des femmes dans les parlements de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. © Waleed Zein/ Anadolu Agency/Anadolu via AFP

La Mauritanie a un système électoral mixte, certains sièges étant pourvus à la proportionnelle et d'autres au scrutin majoritaire. Depuis la loi de 2006, 20 sièges sont réservés à des femmes à l'Assemblée nationale. Les partis doivent en outre alterner les femmes et les hommes sur leurs listes de candidats. Les listes ne respectant pas les quotas de genre sont rejetées et des incitations financières sont prévues pour les partis présentant une proportion de femmes supérieure aux quotas obligatoires. En 2022, le nombre de sièges parlementaires a été porté de 157 à 176 et 11 sièges ont été réservés à des jeunes. Pour ces sièges, l'alternance entre homme et femme doit également être respectée sur les listes, ce qui a entraîné une augmentation de la représentation des femmes en 2023⁵⁶.

Revers majeur à Oman

À **Oman**, la représentation et la participation politique des femmes a connu un revers majeur en 2023, aucune femme n'ayant été élue au Conseil de la choura (chambre basse du Majles). Ce résultat fait d'Oman l'un des deux seuls pays du monde dans lequel la chambre basse ne comprend aucune femme parlementaire, alors qu'elle en comptait deux à l'issue du précédent scrutin, en 2019. Aux élections de 2023, il y avait 32 femmes candidates, soit à peine 3,8 % de l'ensemble des candidats, contre 6,3 % en 2019. La situation s'est avérée plus encourageante au Conseil de l'État (chambre haute), où 18 femmes ont été nommées, soit trois de plus que précédemment.

56 epc.ae/en/details/brief/mauritania-s-political-landscape-following-legislative-and-local-elections and alakhbar.info/?q=node/43045

La Tunisie revient sur sa promesse de parité entre les sexes

Dans le sillage du Printemps arabe, la **Tunisie** avait adopté en 2014 une nouvelle constitution consacrant le principe d'égalité des sexes⁵⁷. La loi électorale votée la même année obligeait les partis politiques à alterner les hommes et les femmes sur les listes de candidats⁵⁸. Il s'est ensuivi une augmentation de la proportion de femmes parlementaires : en 2014, 31 % de femmes ont été élues et, à la fin de la même année, le pays figurait à la 30^e place du classement mondial de l'UIP pour la représentation des femmes au parlement. Au scrutin suivant tenu en 2019, cette proportion est toutefois tombée à 22,6 %.

En 2023, la représentation des femmes a enregistré de sérieux revers, avec au bout du compte 16,2 % seulement de femmes parlementaires élues. Ce recul est dû à l'adoption en 2022 d'une nouvelle loi électorale apportant divers changements au système politique tunisien⁵⁹, lesquels se sont tous avérés préjudiciables à l'accès des femmes aux fonctions électives. La nouvelle loi supprime les exigences d'égalité entre les sexes sur les listes de candidats et remplace le système de représentation proportionnelle par un système majoritaire uninominal⁶⁰. En outre le système de financement public

57 www.unfpa.org/fr/news/la-nouvelle-constitution-tunisienne-garantit-1%E2%80%99%C3%A9galit%C3%A9-entre-les-sexes

58 www.hrw.org/fr/news/2022/11/02/en-tunisie-la-parite-hommes-femmes-pietinee-lapproche-des-elections-legislatives

59 Ibid.

60 www.aljazeera.com/news/2022/12/17/why-tunisia-elections-controversial-explainer

des campagnes électorales a été remplacé par le recours à des fonds privés, chaque candidature devant être avalisée par 400 électeurs et les plans de campagne devant être présentés à l'avance⁶¹. En plus de ces contraintes, les candidates se sont heurtées à des résistances dans leurs propres familles, ainsi qu'à des intimidations et des menaces de la part de leurs homologues masculins. Tous ces facteurs les ont empêchées de participer aux élections sur un pied d'égalité avec les hommes⁶².

Quotas et systèmes électoraux

Au fil des années, les quotas électoraux ont fait la preuve de leur rôle déterminant dans la progression de la représentation des femmes.

61 carnegieendowment.org/2022/10/11/tunisia-s-new-electoral-law-is-another-blow-to-its-democratic-progress-pub-88127

62 raseef22.net/english/article/1091355-haunted-by-threats-and-intimidation-womeon-women-candidates-are-first-victims-of

Dans les chambres pour lesquelles il n'existe ni quotas législatifs ni quotas volontaires, les femmes constituent 23,2 % de l'ensemble des parlementaires élus ou nommés en 2023, un chiffre en baisse par rapport aux 24 % enregistrés à l'issue des élections précédentes concernant ces mêmes chambres. En revanche, dans les chambres bénéficiant d'un quota, la proportion est de 28,8 %.

Les quotas peuvent être imposés par la loi ou mis en place volontairement par certains ou par la totalité des partis politiques. Il arrive que des partis adoptent des quotas volontaires plus exigeants que les quotas législatifs. Dans les chambres dotées à la fois de quotas législatifs et de quotas volontaires, la proportion des femmes élues en 2023 atteint un tiers de l'ensemble des parlementaires élus (33,5 %), soit une augmentation par rapport aux 31,3 % enregistrés après les scrutins précédents et le plus haut niveau de représentation des femmes tous types de quotas confondus. Dans les chambres pour lesquelles seuls des quotas législatifs existent, la proportion des femmes est de 27,2 %, contre 26,3 % avec des quotas volontaires seulement.

Figure 3 :

Proportion de femmes dans les parlements (en %), toutes chambres confondues, selon le type de quota

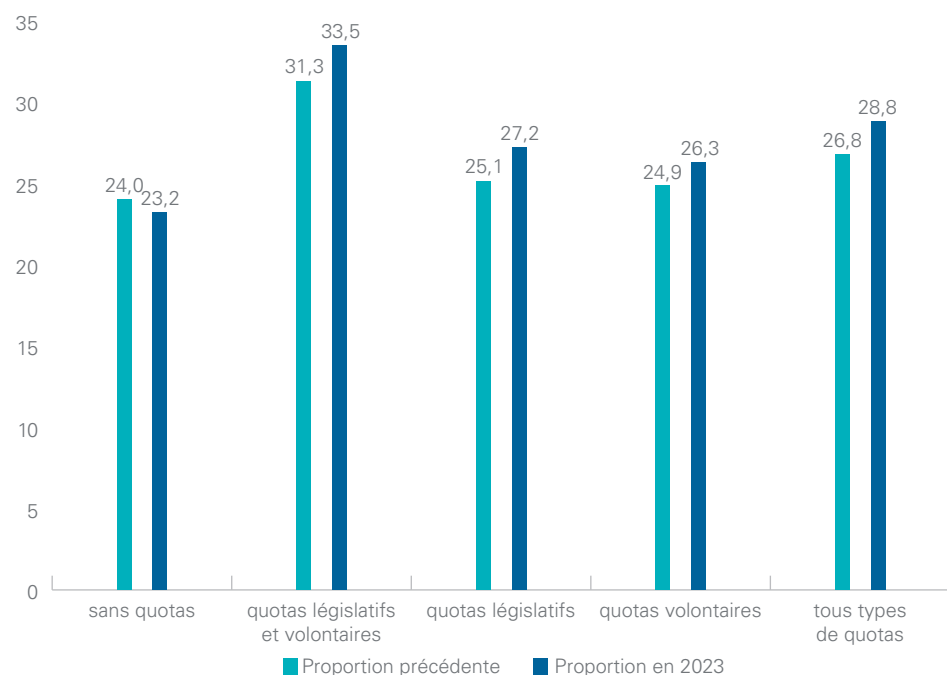
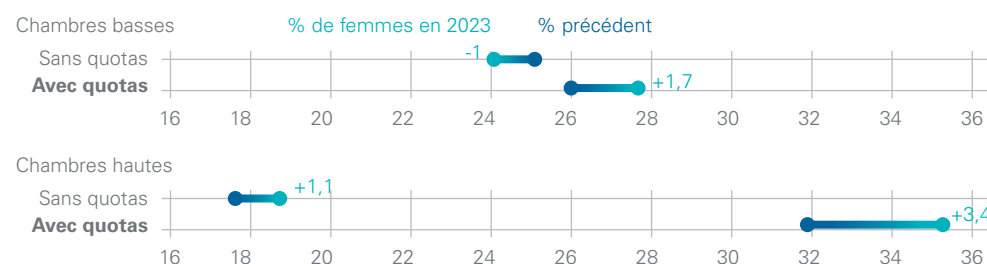


Figure 4 :

Proportion de femmes dans les parlements (en %), par type de chambre, avec et sans quotas





Khoun Sudary, nommée Présidente de l'Assemblée nationale du Cambodge, est la première femme à occuper ce poste. © Handout/AFP

Les quotas donnent les meilleurs résultats quand ils sont conçus et appliqués dans un esprit d'efficacité. Comme le montre l'exemple de la France ou de la Mauritanie, les quotas applicables aux listes de candidats ne se traduisent pas nécessairement par de hauts niveaux de représentation des femmes en l'absence de règles obligatoires de placement, en particulier pour les têtes de liste qui donnent plus de chances d'élection. Il convient de noter à ce propos les efforts déployés par l'Équateur pour mettre progressivement en place des mesures obligatoires de parité en tête des listes, dont les effets ont commencé à se faire sentir dès 2023. Par ailleurs, comme le montre l'exemple du Kazakhstan, l'adoption de quotas combinés pour différents groupes démographiques n'est pas une solution idéale.

Les systèmes de quotas ont continué à se développer en 2023, qu'ils soient adoptés par de nouveaux pays ou étendus là où ils existaient déjà. Le Bénin et la Sierra Leone, qui ont tenu leurs premières élections après le vote de nouvelles lois sur les quotas, ont enregistré d'importantes progressions de la représentation des femmes au parlement. L'Équateur a, quant à lui, étendu ses exigences de quotas aux têtes de listes de candidats.

D'autres pays ont adopté, en 2023, d'importantes réformes qui seront appliquées aux prochaines élections. La Mongolie a, par exemple, voté des réformes constitutionnelles et législatives visant à augmenter progressivement les quotas électoraux de femmes candidates, qui passeront de 20 % actuellement à 30 % en 2024, puis 40 % en 2028⁶³. L'Inde a adopté une loi réservant aux femmes un tiers des sièges à la chambre basse de son parlement ainsi que dans les

assemblées des États⁶⁴. Même si la loi ne fixe pas de calendrier de mise en œuvre, son entrée en vigueur aura probablement un effet stimulant sur la représentation des femmes.

Un certain nombre de déceptions et de revers sont néanmoins à déplorer – en particulier en Tunisie, où la suppression des quotas électoraux et d'autres modifications du système politique ont eu un effet préjudiciable sur la représentation des femmes. En Indonésie, la commission des élections générales avait apporté à ses règles de quotas électoraux une petite modification susceptible de nuire à la représentation des femmes aux élections de 2024. Ce changement a cependant été annulé à la demande de groupes de défense des droits⁶⁵.

Les systèmes électoraux ont aussi une influence sur la représentation des femmes, les systèmes proportionnels ou mixtes ayant tendance à faciliter leur élection. Ainsi, en 2023, les femmes ont remporté 28,7 % des sièges dans les chambres élues selon ces types de systèmes, un résultat en légère progression par rapport aux 27,1 % enregistrés à la suite des précédents scrutins concernant ces mêmes chambres. En revanche, dans les chambres élues selon un scrutin majoritaire uninominal ou plurinominal, les femmes n'ont obtenu que 11,6 % des sièges renouvelés en 2023, contre 12,4 % lors des élections précédentes.

63 www.undp.org/mongolia/stories/momentum-here-mongolias-journey-towards-gender-equality-decision-making

64 carnegieendowment.org/2023/09/26/india-s-new-gender-quota-law-is-win-for-women-mostly-pub-90644

65 asianews.network/indonesias-election-commission-yields-to-demands-to-restore-womens-representation-rule/

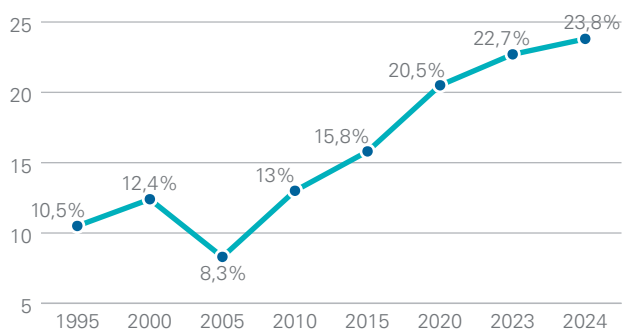
Au-delà de la conception du système lui-même, la représentation proportionnelle ou les systèmes mixtes s'accompagnent plus souvent de quotas de femmes que les systèmes majoritaires⁶⁶. En 2023, 35 des 66 chambres concernées par des élections ont été renouvelées à la proportionnelle ou selon un système mixte, dont 30 (85,7 %) bénéficiaient d'une forme ou d'une autre de quotas pour les femmes. Par comparaison, sur les 13 chambres élues au scrutin majoritaire, 4 seulement bénéficiaient d'un système de quota.

Femmes et postes de direction au parlement

Au 1^{er} janvier 2024, 64 chambres parlementaires étaient présidées par des femmes dans le monde. Ces dirigeantes constituent 23,8 % de l'ensemble des présidents de chambre, un chiffre en hausse de 1,1 point par rapport à l'année précédente. Davantage de chambres hautes (32,1 %) que de chambres uniques ou basses (20,2 %) sont présidées par des femmes. Par ailleurs, un quart (25,9 %) des secrétaires généraux de parlement sont des femmes, un chiffre en baisse par rapport aux 27,8 % enregistrés en janvier 2022.

Figure 5 :

Proportion de femmes présidentes de parlement (en %), toutes chambres confondues, 1995–2024



Au 1^{er} janvier 2024, les femmes occupaient à nouveau 20 % des présidences de parlements monocaméraux dans le monde. S'agissant des parlements bicaméraux, la proportion des présidences de chambre revenant à une femme atteignait 26,4 %. Dans cinq de ces parlements (Bahamas, Belgique, Belize, Allemagne et Mexique), les deux chambres étaient présidées par une femme. À titre de comparaison, dans 42 des 77 parlements bicaméraux du monde, les deux chambres étaient présidées par un homme.

Les Amériques, avec plus d'un tiers (34 %) de femmes à la présidence d'une chambre parlementaire au 1^{er} janvier 2024, occupent la première place des régions dans ce domaine. L'Afrique subsaharienne (28,4 %) se place en deuxième position – et il convient de noter que dans la sous-région d'Afrique australe 47,4 % des

Figure 6 :

Proportion de femmes présidentes d'une chambre (en %) par région, au 1er janvier 2024

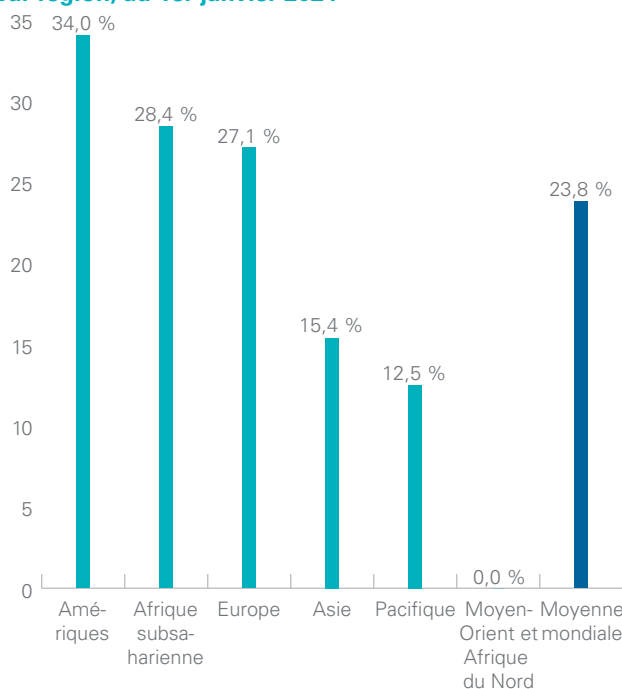
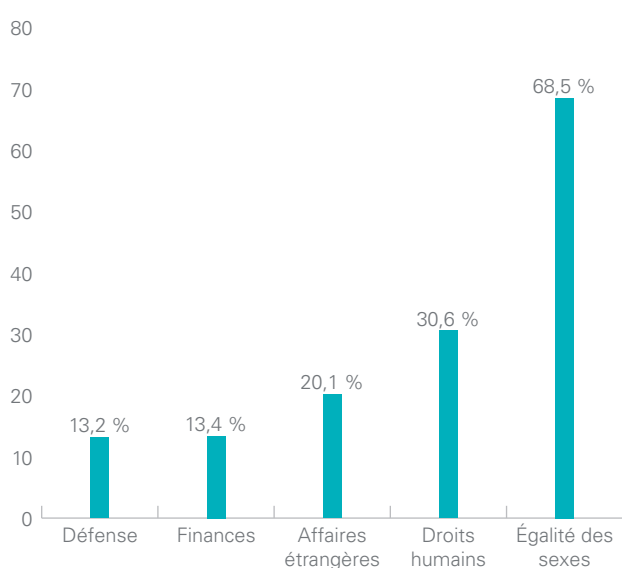


Figure 7 :

Proportion de femmes à la tête d'une commission parlementaire permanente (en %), au 1er janvier 2024



présidences de chambre sont assurées par une femme. L'Afrique subsaharienne est suivie par l'Europe (27,1 %), l'Asie (15,4 %) et le Pacifique (12,5 %). Aucune chambre parlementaire de la région MENA n'était présidée par une femme au 1^{er} janvier 2024.

En 2023, 71 nouveaux présidents de chambre ont été nommés dans le monde, dont 16 femmes (22,5 %). Au Cambodge, Khuon Sudary, qui a été nommée à la présidence de l'Assemblée nationale, est la première femme à accéder à ce poste. De même, un cap a été passé en Côte d'Ivoire avec l'élection de

66 www.electoral-reform.org.uk/proportional-representation-helped-women-get-elected-in-2022/

Figure 8 :

Proportion de femmes à la tête d'une commission par champ de compétence (en %), en incluant ou en excluant l'égalité des sexes

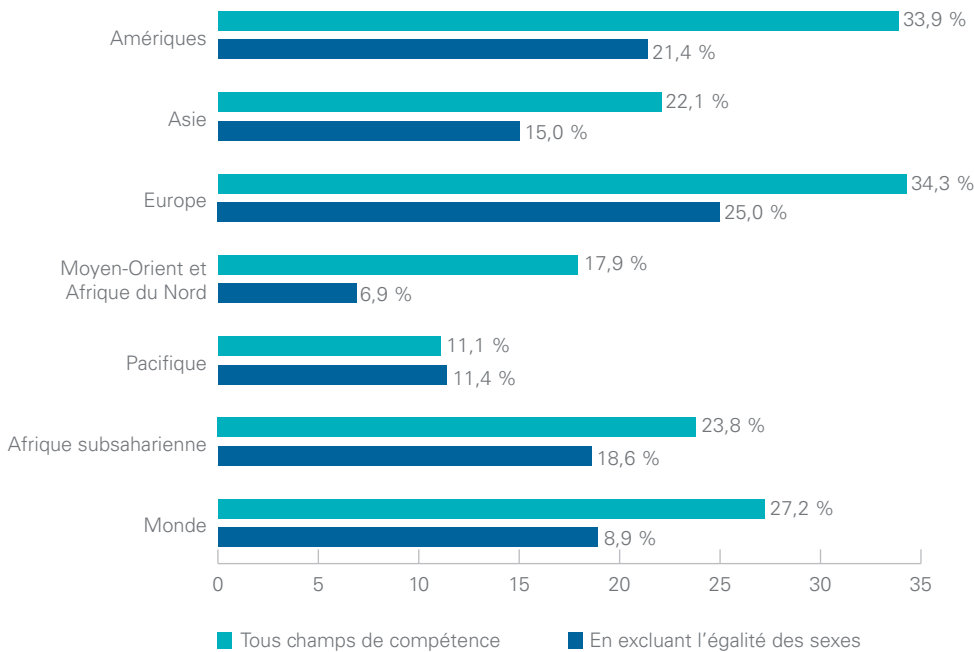
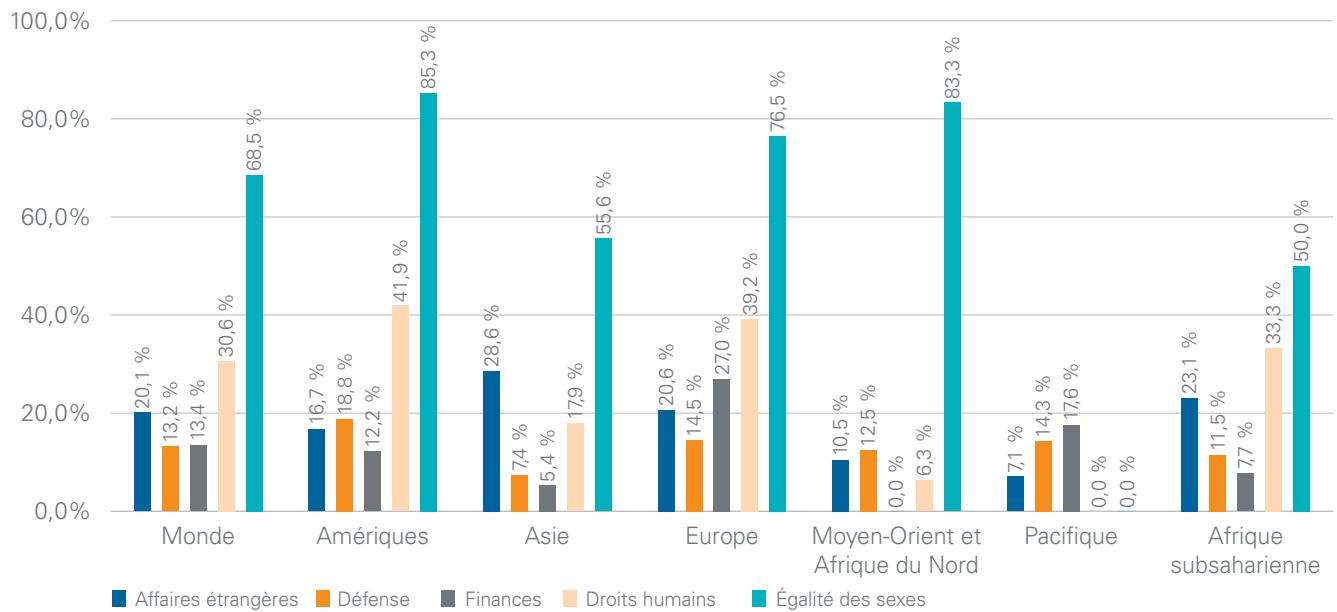


Figure 9 :

Proportion de femmes à la tête de commissions parlementaires spécifiques (en %)



Kandia Kamissoko Camara à la présidence du Sénat – encore une grande première pour ce pays. Par ailleurs, au Turkménistan, Dunyagozel Akmuhammedovna Gulmanova a été élue à la tête de l'Assemblée. Elle est, à 34 ans, à la fois la plus jeune personne dans le monde à présider un parlement et la plus jeune femme à diriger une chambre parlementaire⁶⁷.

Au 1^{er} janvier 2024, les femmes occupaient 268 des 984 postes de présidence dans les cinq sortes de

commissions parlementaires enregistrées dans la base de données de l'UIP (défense, finances, affaires étrangères, égalité des sexes et droits humains). Les femmes occupaient donc 27,2 % des présidences de commission – ce qui marque une augmentation par rapport aux 25,7 % de 2022 mais un repli par rapport à 2021 (27,7 %). La proportion des femmes présidentes de commission est plus faible (18,9 %) si l'on exclut les commissions chargées de l'égalité des sexes – un chiffre légèrement supérieur à celui de 2022 (17,4 %) et de 2021 (18,5 %). À l'échelle mondiale, en moyenne, entre 13,2 et 20,1 % des commissions de la défense, des finances et des affaires étrangères sont présidées par des femmes, 30,6 % des

67 www.newscentralasia.net/2023/04/08/dunyagozel-gulmanova-is-youngest-head-of-parliament-in-the-world-her-election-shows-some-vital-changes-in-political-landscape-of-turkmenistan/



En Australie, les parlementaires ont dénoncé les violences sexuelles et les comportements sexistes, y compris au parlement.
© Saeed Khan/AFP

commissions des droits humains (en hausse par rapport à 23,3 % au 1^{er} janvier 2023) et 68,5 % des commissions de l'égalité des sexes (contre 65,9 % précédemment).

Les disparités sont importantes entre les régions. Au 1^{er} janvier 2024, l'Europe affichait la plus forte proportion de femmes présidentes parmi les cinq sortes de commissions considérées (34,3 %), et la région Pacifique la plus faible (11,1 %). L'Afrique subsaharienne était la seule région où la présidence des commissions de l'égalité des sexes était assurée à parité par des hommes et des femmes, tandis que la région MENA était la seule à ne pas compter de femme présidente de la commission des finances. Dans la région Pacifique, aucune commission des droits humains ou de l'égalité des sexes n'avait une femme à sa tête.

La violence à l'encontre des femmes en politique

Comme l'ont montré les études menées sur ce sujet par l'UIP au fil des ans, la violence à l'encontre des femmes en politique reste, à l'échelle mondiale, un problème dont la fréquence est inquiétante. Les femmes parlementaires et les candidates sont confrontées à des actes d'hostilité et de violence dans l'enceinte des parlements comme dans les autres sphères de la politique. Dans un discours prononcé en juin 2023, à la réunion annuelle du Conseil des droits de l'homme des

Nations Unies, le Haut-Commissaire aux droits de l'homme a souligné que ce type d'agissements avait pour but « de perpétuer la subordination et d'écraser l'activisme politique et les aspirations des femmes et des filles »⁶⁸. Ce type de violence peut prendre des formes diverses, depuis des commentaires misogynes jusqu'à des agressions et des abus sexuels, voire des atteintes à la vie des femmes. Si la violence en politique n'est pas un phénomène nouveau, l'émergence du monde numérique a multiplié les possibilités d'attaque à l'encontre des femmes politiques. En 2023, des femmes ont, une fois encore, été la cible de violences dans différentes parties du monde. Si la survenance de tels incidents reste préoccupante, il est encourageant de constater les efforts déployés par certains partis et parlements pour y remédier.

Des candidates visées par des actes de violence et de désinformation

En Pologne, où les droits des femmes ont joué un rôle central dans les élections, les femmes candidates ont été la cible d'actes de violence sexuelle et physique⁶⁹. Une parlementaire en lice pour les élections législatives de 2023 a été agressée par un inconnu⁷⁰; une autre a reçu des

68 news.un.org/fr/story/2023/07/1136602

69 www.oscepa.org/en/news-a-media/press-releases/press-2023/poland-s-parliamentary-elections-were-competitive-but-marked-by-misuse-of-public-resources-and-public-media-bias-international-observers-say

70 lublin.wyborcza.pl/lublin/7,48724,30227799,poslanka-marta-wcislo-zaatakowana-na-targowisku-przez-mezczyznie.html

menaces de mort et d'agression sexuelle la visant elle-même et les membres de sa famille⁷¹ ; des photos truquées montrant une candidate supposément en train d'embrasser un homme ont été diffusées avant le scrutin. En Thaïlande, un candidat a utilisé un logiciel de retouche de photographies pour placer le visage d'une candidate sur le corps dénudé d'un mannequin dans le but de porter atteinte à sa popularité et de nuire à sa réputation⁷². Au Libéria, pour discréditer une candidate, une photographie la montrant en train de fumer un cigare a été publiée en ligne, accompagnée de plusieurs commentaires sexistes et d'une question de son concurrent demandant si les électeurs souhaitaient vraiment que leurs enfants s'inspirent de cette personne. D'autres candidates à des élections législatives ont eu des expériences similaires⁷³. En Nouvelle-Zélande, une jeune candidate, Hana-Rawhiti Maipi-Clarke, s'est fait cambrioler deux fois et a reçu des lettres de menace. D'autres femmes qui étaient candidates aux élections dans leur pays en 2023 ont également fait l'objet de menaces et d'actes de violence, notamment des agressions publiques et racistes⁷⁴.

La parole se libère

Des femmes parlementaires ont pris l'initiative de rapporter leurs expériences de harcèlement sexuel. Si certains de ces incidents ont eu lieu en 2023, d'autres sont plus anciens.

En France, une enquête a été ouverte à l'encontre d'un sénateur, Joël Guerriau, accusé d'avoir versé une drogue dans le verre d'une députée, Sandrine Josso, dans le but de l'agresser sexuellement⁷⁵. À la suite de cette accusation, M. Guerriau a été suspendu de son parti, Horizons, qui soutient le gouvernement en place. Au Royaume-Uni, une femme parlementaire de l'opposition travailliste a déposé plainte en 2023 contre un collègue qu'elle accuse de l'avoir harcelée sexuellement après une fête en 2021⁷⁶. En Australie, Lidia Thorpe, sénatrice indépendante, a accusé le sénateur David Van de harcèlement et d'agression sexuelle au cours de la session parlementaire de 2021⁷⁷. À la suite de cette accusation, une autre sénatrice, Amanda Stoker, s'est plainte d'avoir fait l'objet de harcèlement sexuel de la part du même sénateur en 2020⁷⁸. M. Van a été suspendu du Parti libéral sur la base de ces allégations. Au cours d'une interview, Karen Andrews, ancienne ministre australienne, a déclaré avoir fait

l'objet de harcèlement lorsqu'elle était parlementaire⁷⁹. Elle a, par ailleurs, révélé que lorsqu'elle avait tenté de soulever le problème, au lieu de lui apporter un soutien on lui avait laissé entendre qu'elle manquait d'humour.

Si le nombre élevé des incidents reste une sérieuse cause de préoccupation, le fait que la parole se libère et qu'autant de femmes soient capables de relater ces expériences difficiles, dont certaines se sont déroulées des années auparavant, est le signe d'un changement opportun.

Les parlements passent à la vitesse supérieure

Ce changement est le résultat d'une combinaison de facteurs, en particulier de l'ouverture du débat sur les violences sexuelles dans le sillage du mouvement #MeToo qui a entraîné une moindre tolérance vis-à-vis de tels comportements. Les parlements sont de plus en plus nombreux à reconnaître la gravité du problème et à prendre des mesures significatives pour y répondre.

C'est notamment le cas du Parlement australien, qui a pris différentes mesures depuis 2021. À cette date, de sérieux incidents de harcèlement sexuel à l'encontre de femmes parlementaires et de membres du personnel avaient été révélés après qu'une collaboratrice, Brittany Higgins, eut déclaré avoir été sexuellement agressée au parlement par l'un de ses collègues en 2019. En 2021, à la suite de ces événements, une étude indépendante⁸⁰ des conditions de travail au parlement a été commandée, tandis que la commission australienne des droits humains et la commission conjointe des normes parlementaires⁸¹ étaient chargées de se pencher sur l'établissement de codes de conduite applicables aux lieux de travail parlementaires du Commonwealth en 2022. Dans son rapport, la commission mixte a formulé des recommandations et proposé un code de conduite pour les parlementaires⁸². Le Parlement australien a, par ailleurs, publié des points réguliers sur la mise en œuvre de chacune des recommandations.

En Islande, l'Althing a adopté en 2023 une stratégie et un plan d'action pour lutter contre les actes d'intimidation et le harcèlement sexuel et sexiste. Ces documents sont venus compléter la révision du *Code de conduite des membres de l'Althing* adoptée en 2019. Celui-ci spécifie que les parlementaires « ne sauraient infliger à d'autres parlementaires, à des employés de l'Althing ou à des personnes invitées des actes de harcèlement ou d'intimidation sexuels ou sexistes ni avoir vis-à-vis de ces personnes un comportement dégradant, quel qu'il soit »⁸³. La stratégie et le plan d'action – fruits d'intensives concertations entre tous les groupes politiques présents au parlement, y compris le personnel – définissent des

71 warszawa.wyborcza.pl/warszawa/7,54420,30219291,poslanka-gajewska-dostaje-grozy-smierci-wobec-siebie-i-swojej.html

72 www.aljazeera.com/news/2023/6/21/a-new-generation-of-women-set-to-shake-up-politics-in-thailand

73 www.liberianobserver.com/liberia-women-struggle-elective-offices-amidst-sexism

74 www.theguardian.com/world/2023/oct/03/racism-threats-and-home-invasions-candidates-face-abuse-on-new-zealands-campaign-trail et theconversation.com/campaign-trail-threats-and-abuse-reinforce-the-need-to-protect-nzs-women-politicians-before-they-quit-for-good-214828

75 www.france24.com/fr/info-en-continu/20231119-soup%C3%A7onn%C3%A9-d-avoir-drogu%C3%A9-une-d%C3%A9put%C3%A9e-le-s%C3%A9nateur-guerriau-suspendu-coup-sur-coup-par-son-parti-et-son-groupe

76 www.tortoisemedia.com/2023/05/11/labour-mp-claims-shadow-minister-sexually-assaulted-her/

77 www.aljazeera.com/news/2023/6/14/australian-senator-accuses-male-colleague-of-sexual-assault

78 www.smh.com.au/politics/federal/former-liberal-senator-amanda-stoker-accuses-david-van-of-sexual-harassment-20230615-p5dggz6.html

79 www.abc.net.au/news/2023-09-12/karen-andrews-harassed-in-house-of-representatives/102839724

80 humanrights.gov.au/set-standard-2021

81 www.aph.gov.au/Parliamentary_Business/Committees/Joint/Parliamentary_Standards/ParliamentaryStandards

82 parlinfo.aph.gov.au/parlInfo/download/committees/reportjnt/024961/toc_pdf/Finalreport.pdf;fileType=application%2Fpdf

83 www.althingi.is/english/about-the-parliament/code-of-conduct-for-members-of-the-althingi/



En Pologne, les droits des femmes ont joué un rôle central dans les élections législatives de 2023. © Wojtek Radwanski/AFP

mesures de prévention et des directives pour la gestion des rapports et des incidents. Citons, parmi les mesures clés, des séances régulières de formation des parlementaires sur les questions d'intimidation, de harcèlement sexuel et sexiste, et d'autres types de comportement dégradant. Les présidents des groupes parlementaires, le secrétaire général de l'Althing et les dirigeants de l'institution recevront une formation ad hoc sur la manière de réceptionner les rapports d'incident. La gestion des cas se fera avec l'assistance de spécialistes qui aideront à évaluer la situation et à prendre d'éventuelles mesures de médiation tout en veillant à ce que le plaignant ou la plaignante bénéficie de conseils et de soutien tout au long de la procédure. S'il n'est pas possible de trouver un accord pour la résolution d'un cas, le Président de l'Althing, après avoir dûment consulté la personne ayant formulé la plainte, renverra le cas à une procédure prévue par le code de conduite.

Au Bénin, l'Assemblée nationale ⁸⁴ a lancé une opération de sensibilisation du parlement, des médias et du grand public en s'appuyant sur l'étude de la violence à l'encontre des femmes dans les parlements d'Afrique, conjointement publiée en 2021 par l'UIP et l'Union parlementaire africaine. Des personnes ont été embauchées et chargées de mener des actions de sensibilisation au sexisme et aux violences fondées sur le genre au parlement, ainsi que d'apporter assistance aux victimes. Un mécanisme de gestion des plaintes et d'application des sanctions a été mis en place au parlement, en partenariat avec l'Institut national de la femme.

En Irlande, une étude menée auprès de 2141 candidats aux élections nationales de 2020 et aux élections locales de 2019 a montré que les femmes candidates étaient

plus exposées que les hommes à la violence politique⁸⁵. Elles sont également plus exposées à la violence politique à connotation sexuelle. À la suite de cette étude et des commentaires des médias sur la question, le Parlement irlandais a mis en place un groupe de travail sur les conditions de sécurité de la participation à la vie politique⁸⁶, lequel a été chargé de définir des mesures pour sécuriser et encourager la participation à la vie politique, et promouvoir la civilité dans ce contexte.

Arguments en faveur d'une réforme institutionnelle en Thaïlande

En Thaïlande, deux hommes parlementaires du parti Move Forward (MFP) (Wuttiiphong Thonglour et Chaiyamparwaan Manpianjit) ont été accusés d'agression sexuelle et de violences par plusieurs femmes appartenant au personnel parlementaire. Cette affaire est intervenue un an après le houleux débat sur les violences sexuelles qui a déchiré le pays lorsque le chef adjoint du parti démocrate, Prinn Panitchpakdi, a été accusé d'agressions sexuelles à l'encontre de multiples femmes⁸⁷. M. Prinn avait été reconnu coupable et condamné à une peine d'emprisonnement.

Comme l'égalité des sexes et la lutte contre les violences sexistes figurent dans le programme du MFP⁸⁸, les récentes allégations ont fait planer des doutes sur l'engagement du parti vis-à-vis des principes qu'il professe. Le parti a diligenté une enquête qui a confirmé la culpabilité de MM. Wuttiiphong et Chaiyamparwaan⁸⁹. L'un d'eux a été immédiatement exclu du parti tandis que l'autre, d'abord soumis à une période probatoire a été exclu

84 www.ipu.org/fr/ressources/publications/bulletins-thematiques/2021-11/sexisme-harcèlement-et-violence-legard-des-femmes-dans-les-parlements-dafrique

85 www.cmi.no/publications/8986-the-cost-of-doing-politics-in-ireland
 86 www.oireachtas.ie/en/members/office-holders/ceann-comhairle/task-force-on-safe-participation-in-political-life/
 87 www.vice.com/en/article/xgd9e4/me-to-thailand-prinn-panitchpakdi
 88 election66.moveforwardparty.org/policy/collection/PolicyCategory/1
 89 www.bangkokpost.com/thailand/politics/2676714/move-forward-finds-2-mps-in-wrong-for-sexual-harassment

ultérieurement⁹⁰. Ils ont tous deux rallié un autre parti⁹¹, ce qui leur a permis de conserver leur siège de député. L'enquête menée par le MFP et les mesures disciplinaires qui ont suivi montrent combien il est important d'établir des politiques intérieures et des mécanismes facilitant l'expression des plaintes des femmes. Toutefois, après avoir été exclus de leur parti pour violences sexuelles, ces parlementaires ont pu aisément conserver leur siège en rejoignant un autre parti : on voit donc qu'une politique globale, chapeautant les politiques intérieures des différents partis, est nécessaire.

La question du genre dans les élections

Ces dernières années, une plus grande importance a été portée aux droits des femmes dans le cadre des campagnes électorales. L'ouverture d'un débat mondial sur les violences sexuelles, en particulier dans le sillage du mouvement #MeToo, a attiré l'attention sur les problèmes de sexisme dans l'espace politique et dans les institutions. Cette question s'est parfois même imposée comme un enjeu déterminant des élections (comme en Australie pour le scrutin de 2022). En outre, tandis que les pays sont plus nombreux à avoir pris – ou à prendre – des mesures pour libéraliser progressivement l'accès à l'avortement⁹², les droits reproductifs des femmes ont gagné en importance dans les débats électoraux, notamment dans les pays où l'avortement reste controversé.

En Pologne, les élections législatives de 2023 étaient les premières à avoir lieu après qu'une décision de justice avait sérieusement restreint l'accès à l'avortement en 2020. Cette décision était intervenue après la remise en cause des lois sur l'avortement par un parlementaire du parti au pouvoir, le PiS⁹³. Elle avait provoqué des manifestations de grande ampleur dans tout le pays, sous l'impulsion des femmes et des jeunes⁹⁴. Les nouvelles dispositions ont eu de graves conséquences⁹⁵, y compris le décès de femmes qui s'étaient vu refuser un avortement⁹⁶.

Cette question a pris une importance centrale dans les élections de 2023 dans ce pays. De fait, la coalition citoyenne (KO), principal parti d'opposition, a déclaré que les droits des femmes étaient « la question numéro 1 » des élections et promis de revenir sur l'interdiction si KO était porté au pouvoir⁹⁷. Tout en recueillant le plus grand nombre

de voix, le PiS, le parti du gouvernement, n'a pas obtenu la majorité et a donc perdu le pouvoir. Selon les analyses et les études⁹⁸, il semble que les suffrages des femmes et des jeunes aient été déterminants dans ce résultat⁹⁹.

L'Argentine a également connu une révision majeure de sa législation sur l'avortement en 2020 avec le vote par le Congrès national d'une loi garantissant l'accès à l'avortement dans l'ensemble du pays. Il s'agissait d'une décision historique, faisant suite à des années d'application de règles restrictives qui avaient mis en danger la vie de beaucoup de femmes. De nombreuses parlementaires favorables à la nouvelle loi ont utilisé les réseaux sociaux pour célébrer cette victoire historique. En 2023, moins de trois ans après l'adoption de la nouvelle loi, l'avortement est revenu au centre des débats quand Javier Milei, candidat à l'élection présidentielle, s'est engagé à organiser un référendum sur l'abrogation de cette loi¹⁰⁰. M. Milei, qui a finalement été élu président, a aussi promis de supprimer le ministère des femmes, des genres et de la diversité¹⁰¹. Selon divers rapports, les hommes, en particulier les plus jeunes, auraient davantage voté pour lui que les femmes¹⁰².

En Espagne, les droits des femmes ont été au cœur des débats quand, en amont des élections, il est apparu que le parti conservateur Vox allait avoir un rôle déterminant¹⁰³. Plusieurs mois avant le scrutin, ce parti a proposé de modifier la réglementation relative à l'avortement et s'est engagé à travailler à « l'abolition de toute la législation sur le genre » et à remplacer le ministère de l'égalité par un ministère de la famille¹⁰⁴. Vox a aussi affirmé¹⁰⁵ que « les violences sexistes envers les femmes n'existent pas »¹⁰⁶ et s'en est pris à la loi votée en 2022 qui a alourdi les peines dont sont passibles les violences sexistes¹⁰⁷. Ces annonces ont poussé le Premier Ministre sortant, Pedro Sánchez, à qualifier ce déni de réactionnaire et à en faire un enjeu des élections¹⁰⁸. Selon les instituts de sondage, les électrices auraient davantage voté pour M. Sánchez en raison de ces déclarations¹⁰⁹.

90 www.bangkokpost.com/thailand/politics/2680008
91 www.bangkokpost.com/thailand/politics/2694654/two-expelled-mfp-mps-join-new-parties
92 www.cfr.org/article/abortion-law-global-comparisons?trk=article-ssr-frontend-pulse_little-text-block
93 www.bbc.com/news/world-europe-54669257
94 www.opendemocracy.net/en/can-europe-make-it/theyre-uncompromising-how-the-young-transformed-polands-abortion-protests
95 www.hrw.org/news/2021/10/19/poland-year-abortion-ruling-harms-women
96 www.theguardian.com/global-development/2022/jan/27/protests-flare-across-poland-after-death-of-young-mother-denied-an-abortion
97 notesfrompoland.com/2023/03/22/womens-rights-is-number-one-issue-in-poland-says-opposition-leader-tusk

98 theconversation.com/young-female-voters-were-the-key-to-defeating-populists-in-polands-election-providing-a-blueprint-to-reverse-democracys-decline-216397
99 www.bbc.com/news/world-europe-67156864
100 www.aljazeera.com/news/2023/10/20/with-milei-leading-argentinas-presidential-race-abortion-is-on-the-line
101 www.theguardian.com/world/2023/nov/20/argentina-milei-abortion-womens-rights
102 www.france24.com/en/live-news/20231025-argentina-s-milei-repels-women-voters-fires-up-disgruntled-men
103 www.aljazeera.com/news/2023/6/5/could-spains-far-right-vox-party-win-july-23-snap-elections
104 edition.cnn.com/2023/07/21/europe/spain-vox-womens-rights-intl/index.html
105 elpais.com/espana/2023-06-16/el-diputado-valenciano-de-vox-jose-maria-llanos-la-violencia-machista-no-existe.html
106 time.com/6296840/spain-election-gender-violence/
107 www.theguardian.com/world/2023/apr/16/spanish-pm-apologises-loophole-sexual-consent-law
108 www.spainenglish.com/2023/06/25/gender-violence-key-issue-pp-vox-pacts-23-july-election/
109 www.mediterraneanodigital.com.translate.goog/espana/politica/psoe-sanchez-mujeres?_x_tr_sl=es&_x_tr_tl=fr

Les femmes qui désertent la politique : une tendance préoccupante

Le leadership des femmes avait été un élément distinctif des années de pandémie. C'est une raison bien différente et très préoccupante qui distingue 2023, année au cours de laquelle plusieurs dirigeantes ont pris la décision de quitter leurs fonctions et de cesser purement et simplement de faire de la politique. On relève deux éléments communs à ces annonces. D'une part, ces dirigeantes invoquent souvent un état d'épuisement et de grande fatigue¹¹⁰. Ces dernières années ont été particulièrement éprouvantes et certaines parties du monde ont dû faire face à des crises multiples, parfois simultanées – depuis la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine jusqu'aux pressions inflationnistes qui ont frappé de nombreuses économies. D'autre part, les femmes en responsabilité se trouvent fréquemment confrontées au défi supplémentaire posé par la violence et les attaques personnelles dont elles sont la cible et dont l'ampleur et la virulence n'ont fait que croître avec le développement des outils numériques¹¹¹.

En janvier 2023, Jacinda Ardern, Première Ministre néo-zélandaise, a annoncé sa décision de quitter ses fonctions pour cause d'épuisement¹¹². En avril elle a également renoncé à son siège parlementaire et ne s'est pas représentée aux élections législatives de 2023¹¹³. Quelques mois plus tard, Sanna Marin, ancienne Première Ministre de Finlande, qui avait perdu le pouvoir à l'issue des élections d'avril, a également démissionné de son poste de parlementaire¹¹⁴



En 2023, l'UIP a organisé une réunion-débat intitulée « Les femmes en politique : persévérer ou non ? » à laquelle ont participé des parlementaires du monde entier. La discussion a porté sur les obstacles rencontrés par les femmes dans la conduite de leur carrière politique. © Parlement angolais

et annoncé sa décision d'abandonner la politique¹¹⁵. Aux Pays-Bas, la Vice Première Ministre Sigrid Kaag a annoncé qu'elle arrêterait la politique, invoquant les menaces de mort qu'elle avait reçues et qui commençaient à avoir de lourdes répercussions, notamment sur sa vie familiale¹¹⁶. Peu après les déclarations de Mme Kaag, deux autres femmes politiques néerlandaises de renom ont également annoncé mettre un terme à leur carrière politique. La première, Liene den Haan, parlementaire indépendante, a déclaré vouloir quitter la déplorable atmosphère de la politique¹¹⁷. C'est ensuite Carola Schouten, également Vice Première Ministre et Ministre par intérim chargée de la pauvreté qui a fait part de sa décision de démissionner¹¹⁸. Zuzana Čaputová, la Présidente de Slovaquie, a par ailleurs indiqué qu'elle ne se représenterait pas à la fin de son mandat en 2024¹¹⁹. Mme Čaputová, Présidente depuis 2019 et première femme à ce poste dans son pays, a expliqué qu'elle n'aurait pas la force de poursuivre encore pendant cinq ans.

Préoccupé par ces événements, le Forum des femmes parlementaires de l'UIP a organisé une réunion-débat sur ce thème entre femmes parlementaires des différentes parties du monde. Sous le titre « Les femmes en politique : persévérer ou non ? », ce débat a eu lieu dans le cadre de la 147^e Assemblée de l'UIP, en octobre 2023. Il a porté sur les problèmes auxquels se heurtent les femmes qui assument des responsabilités politiques et sur la façon de mener une carrière politique longue et enrichissante. Les personnes présentes se sont accordées sur différents points, notamment le fait que les femmes politiques subissent de plus fortes pressions que les hommes, sont l'objet d'actes de harcèlement et d'intimidation, et que pour ces raisons il est beaucoup plus difficile pour elles de persévérer dans la carrière politique. Un élément clé s'est imposé au cours de la discussion : l'importance du soutien entre collègues pour renforcer la résilience des responsables politiques. L'accent a été mis sur la nécessité d'une plus grande solidarité entre femmes, au-delà des tendances et des partis politiques, afin de partager les expériences, de s'approprier le vécu et de mieux s'entraider. D'autres recommandations visaient une meilleure représentation des femmes et l'adoption de codes de conduite.

Conclusion

La politique et les parlements sont des espaces historiquement genrés. Les femmes restent sous-représentées dans la plupart des régions du monde, en particulier aux postes de responsabilité. La revendication d'égalité des sexes s'est néanmoins affirmée au cours des dernières décennies, souvent portée par des mouvements

110 theconversation.com/nicola-sturgeon-and-jacinda-ardern-what-two-shock-resignations-tell-us-about-good-leadership-200012

111 www.theguardian.com/world/2023/nov/03/online-vitriol-could-undo-decades-political-progress-dutch-deputy-pm

112 www.stuff.co.nz/national/politics/130990117/jacinda-ardern-announces-she-will-resign-as-prime-minister-by-february-7

113 www.nytimes.com/2023/04/05/world/asia/jacinda-ardern-new-zealand-resignation.html

114 vle.fi/a/74-20049817

115 www.theguardian.com/world/2023/sep/07/sanna-marin-finland-prime-minister-tony-blair-institute

116 english.elpais.com/international/2023-07-14/dutch-deputy-prime-minister-quits-politics-due-to-death-threats.html

117 nltimes.nl/2023/07/13/another-prominent-woman-quits-national-politics-ugly-atmosphere-concerns-raised

118 nltimes.nl/2023/07/14/minister-carola-schouten-latest-prominent-woman-quit-national-politics

119 apnews.com/article/slovakia-president-caputova-presidential-election-a0e4b6b941843d72d3b057faf5542b75

féministes de terrain, promue par des actions de la société civile et soutenue par des engagements internationaux comme la Déclaration de Beijing et son Programme d'action (1995), la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU et, plus récemment, les objectifs de développement durable. Ainsi, la sphère politique évolue, lentement mais sûrement.

Les progrès n'ont, cependant, pas toujours été linéaires et la situation est très contrastée d'une région à l'autre. Des mesures décisives sont prises pour améliorer la représentation des femmes en politique dans un nombre croissant de pays et des caps historiques ont été passés. Pourtant, dans le même temps, d'autres pays sont revenus sur leur politique progressiste et ont mis de côté l'objectif d'égalité. De plus, la résistance à l'exercice de responsabilités politiques par des femmes se retrouve partout. À l'échelle mondiale, des dirigeantes de premier plan renoncent purement et simplement à la politique.

Dans ces conditions, les parlements sont de plus en plus nombreux à reconnaître le problème de la violence à l'encontre des femmes en politique et à prendre des mesures pour y remédier. Dans un contexte général de remise en cause des droits des femmes, les questions de genre prennent une importance de plus en plus grande lors des élections.

Une fois encore, les évolutions observées en 2023 ont confirmé ces tendances disparates, rappelant, par là même, qu'en matière d'égalité politique les avancées sont toujours fragiles et qu'attention et vigilance sont de rigueur. Les réformes institutionnelles, qu'elles passent par l'instauration de quotas ou de codes de conduite, ne seront efficaces qu'à la condition qu'elles soient conçues et appliquées avec un soin méticuleux et que leurs effets soient consciencieusement contrôlés dans la durée. Pour relever ce défi, parlements et partis devront faire preuve d'une grande volonté politique.



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

T +41 22 919 41 50
F +41 22 919 41 60
E postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse

Copyright © Union interparlementaire (UIP), 2024 – ISSN 1993-5196

L'UIP est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Elle œuvre à préserver la paix et elle impulse un changement démocratique positif par le dialogue politique et une action concrète.

L'UIP remercie chaleureusement Mme Akshi Chawla, qui a rédigé le texte du présent rapport. Nous tenons également à remercier Affaires mondiales Canada, Irish Aid et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement pour leur soutien financier aux travaux de l'UIP sur l'égalité des sexes, dont la présente publication.

La reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est autorisée à des fins strictement personnelles et non commerciales, moyennant mention des indications de copyright et de source, et sans aucune modification. Il est toutefois demandé d'informer l'Union interparlementaire de toute utilisation du contenu de la publication.

Traduction par Françoise Wirth
Mise en page par Simplecom, imprimé par Courand.